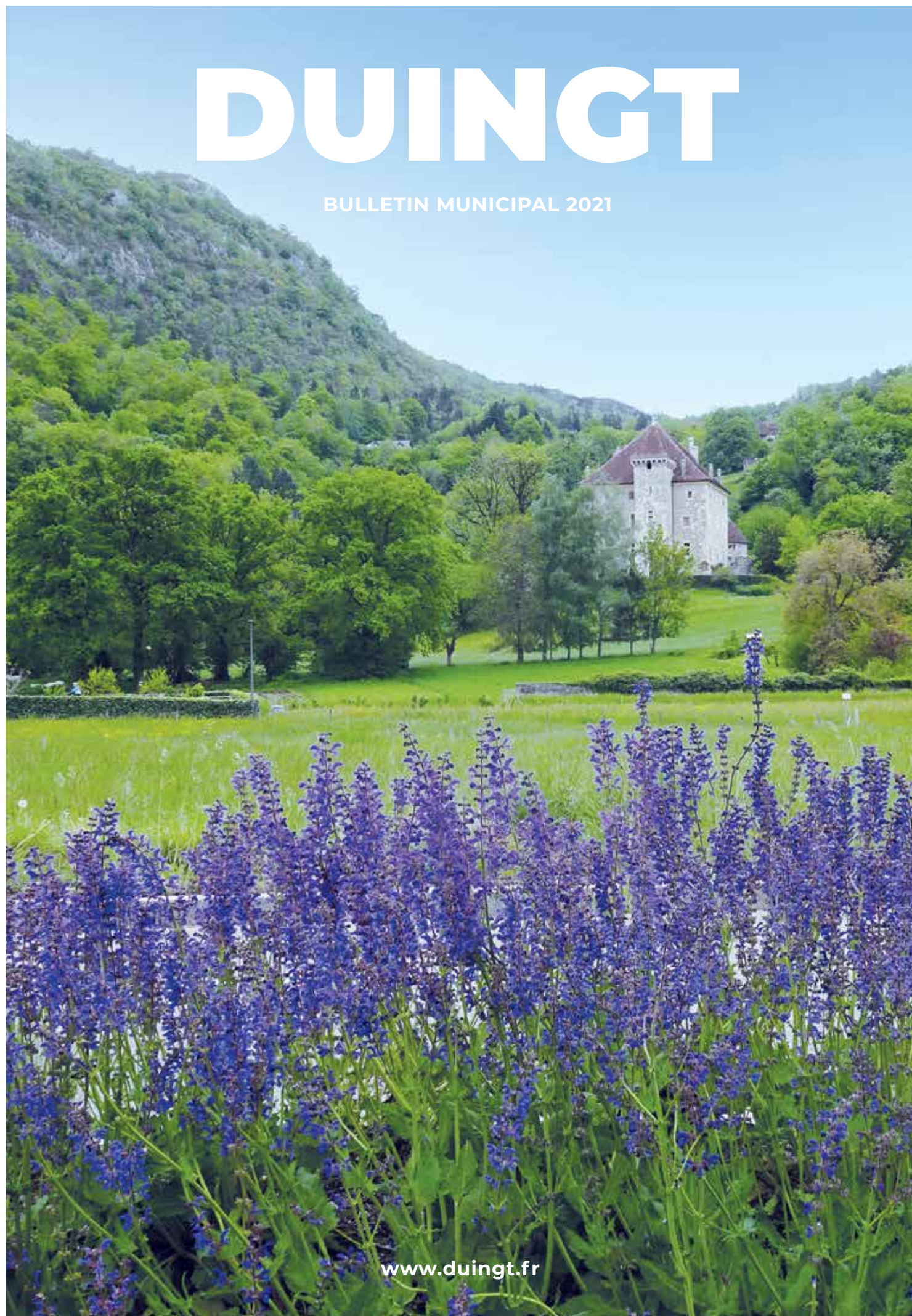


DUINGT

BULLETIN MUNICIPAL 2021



www.duingt.fr



Chalet d'alpage
Crédit Photo : Cédric BARBERA



**COMPAGNIE
IMMOBILIERE
DU LAC**

De SEVRIER à Duingt
Agence SAINT-JORIOZ
263, route d'Annecy
A coté du laboratoire
d'analyses

+33 (0)4 50 02 93 53

De DOUSSARD à FAVERGES
Agence DOUSSARD
7, route de Marceau
A coté de Carrefour
Contact

+33 (0)4 50 66 53 36

www.compimmo.com



Une entreprise familiale reconnue
pour la qualité de ses services
et à l'écoute des familles



**PAC Les Grands Vignobles - Route d'Albertville
(en face de Carrefour Market) - Sevrier**
Tél. : 04 58 10 16 10
Horaires : du lundi au vendredi : 9h-12h/13h-17h
Samedi : 9h-12h

Agence de Faverges - 260, route de Thônes
Tél. : 04 50 32 67 24



CUISINE INSTINCTIVE & AFTERWORK




Menus
du midi 22 €
du soir 35 €

590 route d'Annecy - Duingt
04 50 19 63 13 - www.restaurantbec.com

Sommaire



2 ÉDITORIAL

Le mot du maire

4 FINANCES

Les finances de la commune

6 URBANISME

- Opérations en cours
- Projets
- PLUi Habitat Mobilités Bioclimatique

9 TRAVAUX

- Rue des Prés Bernard
- Aire de stationnement estival
- Aménagement locaux de la gare
- Vidéo-protection
- Salle Sonjon
- Eaux pluviales
- Chalet des chasseurs
- Les Marmottons
- VMI école

12 SÉCURITÉ

- Stationnement et police municipale
- Maître-nageur
- Défibillateur
- Réduction de vitesse

14 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Nettoyons la nature
- Ici commence la mer
- Jardins partagés
- Éclairage
- Borne de recharge

16 INTERCOMMUNALITÉ

- Le PNR
- Terrain de foot
- Syndicat
- Gymnase

17 LE GRAND ANNECY

- Mobilité Grand Annecy
- Fonds Air Bois
- J'éco-rénove mon logement
- Économie circulaire
- Opération "1 habitant, 1 arbre"

20 JEUNESSE

- Le rituel musique des CE1/CE2
- La balade au pied du Taillefer
- Classe des PS/MS
- La classe des CM
- Les Marmottons
- Maison Assistantes Maternelles

24 RÉTROSPECTIVE

26 VIE ASSOCIATIVE

- Le Comité des fêtes de Duingt
- Le Sou des écoles
- Le Chœur de l'Eau Vive
- Les Bouchons 74
- Les Dynamics
- Les Bons Amis de Duingt
- CLND
- L'ACCA de Duingt
- La Presqu'île de l'Imaginaire
- Full Country
- Les Lacustres

38 PATRIMOINE ET HISTOIRE

La gare de Duingt

40 INFOS MAIRIE

- Les marchés
- Nouveaux visages
- Actualités seniors
- Une Maison de santé ouvre à Duingt
- Pourquoi avoir coupé les beaux platanes de la rue des Prés Bernard ?
- Quelques règles de bon usage et de bon voisinage
- Recensement 2022
- Souvenirs
- État civil
- L'agenda 2022 des événements

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc ROLLIN. **CRÉDITS PHOTOS :** ADHS/Jack Burcher/Nathalie Dunaigre/Jean-Louis Demarchi/Fred Viart/Laurent Bastien/Valérie Grillot/ Malgré nos recherches il n'a pas été possible de prendre contact avec les ayant-droits du cliché de la page 39.

CRÉATION : JFK Editions. **IMPRESSION :** Kalistene. **TIRAGE :** 800 exemplaires. Dépôt légal à parution.

MAIRIE DE DUINGT : 04 50 68 67 07. **SITE OFFICIEL :** www.duingt.fr. **NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE :** lundi et jeudi de 14 à 18h • Vendredi de 14 à 17h • Mercredi de 8h30 à 12h • Le premier samedi du mois de 8h30 à 12h • Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous le samedi matin.

Le mot du Maire



C hers Dunoises,
chers Dunois

Plus d'une année s'est écoulée déjà depuis ce nouveau mandat dans des conditions sanitaires toujours exceptionnelles, beaucoup de travail a déjà été réalisé par vos élus et les agents communaux.

Les tâches ne manquent pas dans une mairie ; elle régit toute la vie de la commune dans des domaines multiples. Nous travaillons d'arrache-pied pour le bon fonctionnement de notre collectivité, en faisant preuve de doigté, tolérance, et persévérance afin de tendre vers la plus juste expertise.

Les procédures se complexifient davantage, malgré l'informatique. Il faut dire aussi que notre commune a bien grandi, et dispose maintenant d'un important patrimoine public, dont de nombreux biens fonciers qu'il faut entretenir.

J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble de nos agents, et une mention particulière à notre nouvelle secrétaire de mairie Williane Leroux, arrivée depuis une petite année et qui réalise un formidable travail au profit de l'intérêt général.

Je n'oublie pas non plus l'ensemble des élus qui s'investissent au quotidien à mes côtés et aux vôtres, et je les remercie pour leur dévouement, leur disponibilité et leurs grandes compétences respectives. Pouvoir compter sur une équipe, je le dis régulièrement, est essentiel pour bien travailler !

Tous les travaux réalisés depuis le début de cette nouvelle mandature, et je pense que vous les avez remarqués, ont nécessité de gros efforts. Entretenir les espaces verts, réparer le mobilier et rénover l'immobilier communal, finaliser les travaux de la gare et du parking paysager, reprendre en totalité la route des Prés Bernard en créant une voie cyclable pour que nos enfants puissent aller à l'école en toute sécurité, participer à la reconstruction du chalet des chasseurs inscrit au patrimoine dunois, et détruit par un incendie ; ce sont quelques actions parmi tant d'autres que vos élus ont dû gérer au quotidien.

L'année deux mille vingt-deux verra la naissance d'une maison de santé qui accueillera deux médecins, deux kinésithérapeutes et deux infirmières. À l'heure où nous parlons plus souvent de désert médical dans nos villages de France, je ne vous cache pas mon enthousiasme à voir se concrétiser cette maison médicale sur notre commune.

Les activités associatives reprennent et je suis très content de voir le club des Bons Amis se réunir à nouveau, tout comme les Dynamics qui retrouvent leurs cours sportifs ; ce sont des exemples de la reprise progressive d'une vie normale.

Il y aurait tellement de choses à dire sur l'année écoulée ! Je vous laisse en découvrir une bonne partie dans cette nouvelle édition du bulletin municipal.

Le recensement prévu en 2021 n'a pas pu être réalisé en raison de la crise sanitaire ; pour l'année 2022, il débutera le jeudi 20 janvier pour se terminer le samedi 19 février 2022. Le recensement de la population dunoise est une étape très importante et obligatoire pour l'avenir de notre commune car elle détermine le budget et le niveau des subventions allouées. Merci à chacun de réserver le meilleur accueil à nos trois agents recenseurs.

En cette fin d'année 2021, j'espère que les événements de ces derniers mois, qui nous ont tous affectés au quotidien, ne soient bientôt qu'un lointain souvenir. Et je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une nouvelle année pleine d'espoir, d'enthousiasme et de solidarité. Qu'elle vous comble de bonheur, de prospérité, et vous garde en parfaite santé. Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible* ».

N'oubliez pas que je reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous et que vos remarques sont toujours les bienvenues : elles m'enrichissent chaque jour pour mieux vous servir et servir notre village.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture !
Avec tout mon dévouement.

Votre Maire
Marc Rollin





LES FINANCES DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le bilan financier 2020 de la commune de Duingt présente un résultat très satisfaisant avec un excédent de **1154 835,27 €** pour la section de fonctionnement et un excédent de **354 841,86 €** pour la section d'investissement, signes d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée.

Ces excédents seront destinés aux futurs investissements, notamment pour la finalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne gare de Duingt en vue de la création d'une aire d'accueil et de services « Vélo » avec buvette/restauration rapide, les travaux de sécurisation et d'isolation de la salle polyvalente, la mise aux normes des bâtiments communaux, l'installation de système d'aération par insufflation dans les classes de l'école pour veiller à la santé des enfants et du personnel encadrant, les travaux de finalisation de l'aménagement d'un parking paysager, le renouvellement complet des équipements informatiques de la mairie, l'installation de caméras de vidéoprotection pour sécuriser la commune, les travaux d'aménagement des parkings payants place de l'église et allée de la plage, les travaux de requalification de la route des Prés Bernard.

LES TAUX COMMUNAUX

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur ont été notifiées par les services de la DGFIP (Direction Générales des Finances Publiques). Des règles de plafond et de lien encadrent l'évolution de ces taux. Appliqués aux bases d'imposition, ils permettent d'établir les cotisations dues par les redevables.

Les taux votés en 2020 n'ont pas augmenté depuis 2017 :

Taxe d'habitation	9,26 %	16,08 % (strate départementale)
Foncier bâti	8,75 %	12,66 %
Foncier non bâti	40,98 %	61,53 %

Ceux-ci étaient sensiblement inférieurs à la moyenne de la strate départementale concernant la taxe d'habitation. Cependant, au regard de la réforme de la taxe d'habitation, ce point ne constitue plus une marge de manœuvre d'accroissement des recettes. Le taux de taxe foncière voté par la commune est inférieur à la strate. Cela signifie que la commune dispose d'une importante marge de manœuvre en la matière.

À noter également une baisse considérable de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour les collectivités territoriales versée par l'État de 318.7 % en 5 ans, compensée par l'augmentation d'autres dotations de l'État (essentiellement reversement de fiscalité).

→ Ce tableau retrace la situation financière de la commune en faisant apparaître les deux sections comptables de fonctionnement et d'investissement jusqu'au résultat net global de clôture.

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de **341 914,38 €**.

La commune conserve et augmente ses marges de manœuvre en matière de Capacité d'Auto Financement (CAF) avec une **réserve financière de 812 920,89 €**, soit une augmentation de 1,615 % par rapport à 2019.

Ainsi, le résultat de clôture de fonctionnement de 2020 est de 1 154 835,27 €, ce qui va permettre de financer des opérations d'investissements, des remboursements d'emprunts pour de nouveaux projets.

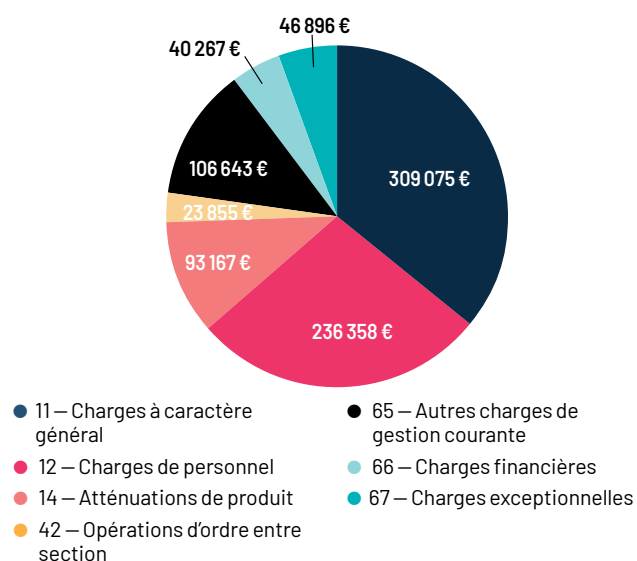
La section d'investissement dégage un résultat déficitaire de **396 926,78 €**, baisse due aux travaux de l'aménagement de la plage.

Le résultat de clôture en investissement s'élève à **354 841,86 €**.

Le résultat net global de clôture est de 1509 677,13 €.

BALANCE 2020	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2020
Section fonctionnement			
Résultat (1)	856 264,54 €	1 198 178,92 €	341 914,38 €
002- Excédents de fonctionnement reporté			812 920,89 €
Résultat de clôture (3)			1 154 835,27 €
Section d'investissement			
Résultat (2)	1 919 637,91 €	1 522 711,13 €	-396 926,78 €
001- Solde d'exécution reporté			751 768,64 €
Résultat de clôture (4)			354 841,86 €
Résultat net de l'exercice (1)+(2)	2 775 902,45 €	2 720 890,05 €	-55 012,40 €
RÉSULTAT NET GLOBAL DE CLÔTURE (3)+(4)			1 509 677,13 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



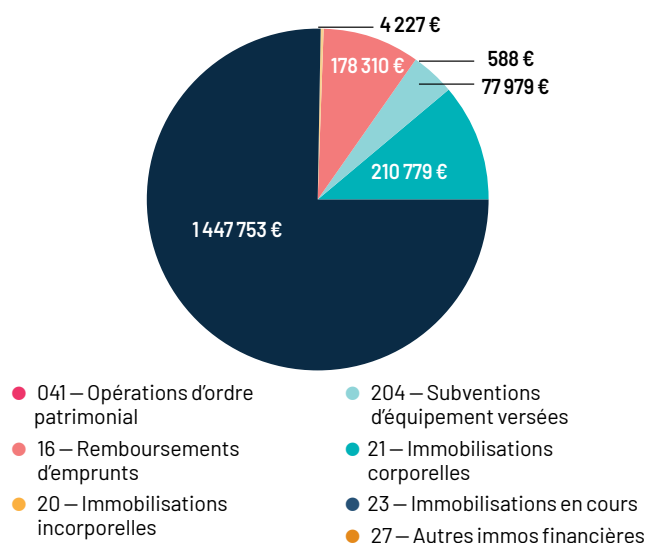
CHAPITRE	DÉPENSES	PRÉVUS 2020	RÉALISÉS 2020
11	Charges à caractère général	518 113,22 €	309 075,68 €
12	Charges de personnel	284 160,00 €	236 358,14 €
14	Atténuations de produits	100 000,00 €	93 167,00 €
42	Opérations d'ordre entre section	20 635,51 €	23 855,51 €
65	Autres charges de gestion courante	939 153,84 €	106 643,95 €
66	Charges financières	45 000,00 €	40 267,64 €
67	Charges exceptionnelles	89 692,32 €	46 896,62 €
TOTAL DÉPENSES		1 996 754,89 €	856 264,64 €

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

L'ensemble de ces charges conduit à un niveau de charges de fonctionnement par habitant de 745 €, ce qui se trouve en retrait sensible par rapport à la moyenne des communes appartenant à la même strate de population (965 €).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



CHAPITRE	DÉPENSES	PRÉVUS 2019	RÉALISÉS 2019
041	Opérations d'ordre patrimonial	0,00 €	0,00 €
16	Remboursement d'emprunts	178 310,18 €	178 310,18 €
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00 €	588,00 €
204	Subventions équipement versées	177 539,23 €	77 979,32 €
21	Immobilisations corporelles	315 000,00 €	210 779,54 €
23	Immobilisations en cours	1 741 834,53 €	1 447 753,54 €
27	Autres immos financières	4 227,33 €	4 227,33 €
TOTAL DÉPENSES		2 430 911,27 €	1 919 637,91 €

LES PRINCIPAUX CONSTATS :

Les produits de fonctionnement de 1,1 Mn€ se trouvent en augmentation sur la période de +14,6 %. Ils sont favorablement impactés par l'attractivité touristique de la commune. Les charges de fonctionnement, 739k€, augmentent également mais dans une moindre mesure : +9,4% ceci compte tenu de réductions ponctuelles de loyers en 2020 (prise en compte impact crise covid). La CAF brute se trouve en augmentation (+26,3 % sur la période). L'opération « Baie des Voiles » fausse certains ratios financiers de la commune (niveau d'endettement à hauteur de 1,07 Mn€...). L'endettement de la commune élevé, demeure, malgré l'apparence, en deçà des seuils d'alerte. Sa capacité d'emprunt est cependant restreinte. Ce point précisé, il apparaît que la commune dispose de nombreux atouts financiers :

- CAF nette tenant compte des dettes à moyen et long terme bien située malgré l'impact « covid » en 2020 : 184 k€.
- Fonds de roulement très élevé : 1.5 Mn€ + 40,6 % / 2016.
- Coefficient d'autofinancement très bas : 0.83.
- Ratio de rigidité (couverture des charges par les produits) très bas.
- Taux de TF en deçà de la strate : 8.75 % / 12,58 %.
- Tous ces points constituent autant de marges de manœuvre à disposition de la commune pour ces choix futurs.



Opérations en cours

Reconstruction du chalet des chasseurs

À la suite de sa destruction après un incendie, l'autorisation de reconstruction a pu être accordée. Une mise aux normes a été nécessaire pour le traitement des eaux usées et la mise en place d'une chambre froide pour le gibier.

Nous avons travaillé avec ENEDIS pour l'implantation d'un petit transformateur HTA/BT.



Projets

Le Bon Wagon

La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme en respectant le bâti existant.

Le Clos Vivier 2^e tranche

Le permis de construire a été accordé, l'ouverture de chantier a été déposée et les travaux ont débuté.

Cette deuxième tranche de logements collectifs va voir le jour dans le courant 2022, la municipalité a eu à cœur de réserver dans ce nouveau programme 5 appartements accessibles à des primo accédants à des prix maîtrisés et 2 appartements à tarif modéré.

Nous sommes heureux que de jeunes Dunois aient pu profiter de cette offre et ainsi devenir propriétaire d'un premier bien.



PLUi Habitat Mobilités Bioclimatique

Retour sur un diagnostic nécessaire pour définir les enjeux et défis auxquels le territoire va devoir faire face.

Lancée en avril dernier, la première phase de concertation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Habitat Mobilités Bioclimatique a pris fin cet automne. L'ensemble des contributions recueillies au cours des réunions publiques, des ateliers ou sur les registres (papier ou en ligne) avait vocation à consolider les études de diagnostic.

Des ateliers de concertation du grand public se sont déroulés en mai et juin 2021. Ils ont porté sur les proximités, l'économie et les façons d'aménager. Trois thèmes prioritaires pour le PLUi HMB, que l'on retrouvait aussi dans le parcours de l' élu, organisé en parallèle des ateliers.

Ce travail de fourmi, indispensable pour réaliser un diagnostic le plus complet possible et solidifier les fondations du PLUi HMB, met en évidence les préoccupations et les enjeux auxquels le territoire va devoir faire face dans les années à venir. Parmi les nombreux défis émergents qui seront à relever dans le PLUi HMB, certains prédominent comme :

- **la protection stricte des espaces agricoles et des milieux naturels**, pour limiter la vulnérabilité de nos écosystèmes et les conséquences du changement climatique sur la faune, la flore et sur l'approvisionnement en eau ;
- **la production de résidences principales abordables pour tous**, afin de moins subir l'influence très forte du bassin genevois sur une démographie dynamique et les tensions du marché résidentiel ;
- **une armature urbaine et des proximités renforcées** pour permettre aux ménages de se déplacer moins et d'utiliser davantage la marche, le vélo et les transports en commun, notamment sur les trajets domicile travail ;
- **des identités paysagères, urbaines, patrimoniales et architecturales à préserver**, pour éviter la banalisation des paysages et l'appauvrissement des sols et des vues.

Dès le mois de janvier 2022, des réunions publiques avec les Grands Annéciens vont être organisées, pour partager avec eux le diagnostic et tout le travail d'analyse technique finalisé avec les communes du territoire.

Le diagnostic fera partie du rapport de présentation du PLUi, intégrant de nombreuses analyses sur l'économie, l'habitat, le bâti patrimonial, les mobilités, les structurations territoriales, la consommation foncière, les capacités de densification et de mutation des espaces etc.

Le code de l'urbanisme prévoit aussi qu'un état initial de l'environnement soit établi. Avec comme principales thématiques abordées : le changement climatique, les milieux naturels, la biodiversité, les corridors écologiques, les ressources, les énergies, la pollution de l'air, etc.

Toutes ces contributions vont étayer la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en 2022, prochaine étape du processus d'élaboration. Ce sera le projet politique des élus pour le PLUi HMB, avec ses grands objectifs stratégiques.

i + d'infos sur :

<https://www.grandannecy-plui.fr>

Actions avec le Grand Annecy

- Mise en place de notre modification N° 2 du PLU de DUINGT.
- Nous avons mené à bien une étude avec Mme Garcia, coloriste, pour donner la possibilité aux pétitionnaires de choisir plus facilement une couleur extérieure harmonieuse pour les façades, toiture, bardage, portails...
- Cette étude fera partie de notre modification N° 2 du PLU qui fera l'objet d'une enquête publique.
- Commission aménagement du Grand Annecy.
- Préparation du PLUi HD du Grand Annecy.

La concertation en chiffres

Entre les 9 avril et le 15 octobre :

- ✓ **2 réunions** publiques d'information ont réuni près de 380 internautes en visioconférences.
- ✓ **8 ateliers thématiques** ont réuni en moyenne une quinzaine de participants par séance.
- ✓ La plateforme en ligne a enregistré **3 700 visites**.
- ✓ **637 contributions** ont déjà été recueillies.

La concertation va continuer tout au long de l'élaboration du PLUi HMB.

Modifications des dépôts d'autorisations

Rappel des lois et des obligations réglementaires :

Article L112-8. Obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022.

→ **Loi portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23/11/2018.**

→ **Code des relations entre le public et l'administration.**

Toutes les communes devront avoir la capacité de recevoir les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie électronique (saisine par voie électronique) [Article L423-3 du code de l'urbanisme].

Néanmoins, le dépôt du dossier en version papier sera toujours possible.



C'est pour cela que la commune de Duingt offre la possibilité aux habitants de transmettre en ligne par saisine par voie électronique (SVE) certaines demandes d'autorisation concernant le droit des sols : déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme et demande de permis de construire. Ces demandes numériques devront se faire uniquement via l'accès au nouveau dispositif à partir du 01/01/2022.

<https://sve.sirap.fr/#/074108/connexion>

URBANISME 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

M. et Mme ROFFINO	Modifications façades et création annexes
WEILL Elsa	Réhabilitation d'une grange en logement
BIGGERI Yves	Maison individuelle
Commune de Duingt	Reconstruction chalet des chasseurs après incendie
KLOCK Carole	Rénovation et création de 2 logements dans une grange

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS

VEYRAT de LACHENAL et CURT	Modifications diverses
SCI MEHARI	Modifications diverses
MARTIN Florent	Régularisation PC initial
SCI JC2BR	Modifications extérieures
SCCV DUINGT	Ajout de fenêtres

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

RAHBA Françoise	Remplacement bardage
SCI les Grands Suchots	Création et déplacement de vélux
SIDANER Florent	Piscine + abri
WOLFF Nadine	Modification de façades
ALLEMAND Bernard	Implantation d'un SPA
GONNARD Philippe	Création d'une fenêtre
DUCLOS Denis	Abri voiture + clôture
HENNERON Catherine	Création d'un balcon
SCI Le Roc du Cygne	Portail + palissade
SANZEY Laurent	Modification toiture
DAVILLERD Muriel	Véranda
GIGLIO Joseph et Mélanie	Ravalement de façades
Commune de Duingt	Pose d'un portillon
MIAILLIER Marguerite	Modification de façades
SCI JC2BR	Escalier extérieur
PERNODET Mickaël	Piscine
CHALLAMEL François	Vélux
VIBERT Cécile	Modifications façade
MERMET Dominique	Rénovation bandes de rives
CHAMONTIN Marion	Pose garde-corps
CORBOZ Joël	Pose garde-corps
SOREL Jérémy	Création terrasse
SIDANER Florent	Réfection de toiture

Rue des Prés Bernard



Travaux rue des Prés Bernard



Platane malade



Remise à neuf de l'éclairage



Aménagement de l'entrée de l'école



Sécurisation de la circulation des piétons et des cyclistes

Les travaux de réaménagement de la Rue des Prés Bernard ont débuté comme prévu début septembre avec plusieurs objectifs :

- ✓ **Sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes** d'une part, entre la voie verte et la place du village par la création d'un trottoir de 2.5 m de large et celle des piétons d'autre part, entre le parking et la plage avec un trottoir ou un cheminement de 1.5 m jusqu'à la Route des Prés Nouveaux.
- ✓ **Aménager l'entrée de l'école** tout en conservant les stationnements vélos, mais aussi en créant une place PMR et en installant deux bancs pour permettre aux parents d'attendre leurs enfants tranquillement.
- ✓ **Enfouir les réseaux secs et remettre à neuf l'éclairage public** sur ce secteur.

✓ **Reprendre la structure et l'aménagement de la route** avant de refaire l'enrobé d'une largeur de 4,5 m pour une circulation à double sens. Deux rétrécissements de voie avec un sens prioritaire, dont un au niveau de l'école, et un plateau surélevé à l'entrée des Prés Bernard limiteront la vitesse portée à 30 Km/h sur la totalité de la rue.

Le Grand Annecy profite de ces travaux pour remplacer la colonne d'eau potable.

Dans le cadre de ces travaux, les réseaux secs de la promenade des Grands Champs seront enfouis.

Une attention particulière est portée aux aménagements paysagers. Les platanes diagnostiqués malades, par un expert forestier (M. Marc Cossin) seront remplacés par une essence plus résistante aux maladies.

Les premières plantations dans le secteur de la gare seront complétées pour apporter de l'ombre sur le parking. Plus d'une trentaine d'arbres à tige ou en cépée viendront apporter du relief et de la couleur dans ce secteur.

Si la météo le permet, les gros travaux d'aménagement devraient être terminés fin décembre en restituant aux riverains une circulation normale après des semaines de désagréments, certes pénibles, néanmoins indispensables.

Montant total

des travaux..... 486 905,53 € HT
(584 286,64 € TTC)

Subvention obtenue

par la commune 187 683 €
(Département : 150 533 € /
Grand Annecy : 37 150 €)

Aire de stationnement estival

Mise en service courant juin, cette aire de stationnement estival a prouvé son utilité avec un remplissage important tout au long de l'été malgré une météo bien souvent pluvieuse. La structure terre / pierre a montré son efficacité sans apparition d'ornièrre sur les voies de roulement, mais également ses limites avec la disparition rapide du gazon encore trop fragile.

Forts de cette expérience, nous avons renforcé la structure du cheminement par l'apport d'une couche de concassé avant

réensemencement complet : cela permettra de mieux préserver l'herbe sur les parties roulantes.

Des rondins ont été ajoutés pour délimiter les zones de stationnement et de circulation.

Les arbres et arbustes plantés antérieurement, mais qui n'avaient pas repris, ont été remplacés par les établissements Cholat et Millet que nous remercions.

Quelques arbres fruitiers ont donné leurs premiers fruits pour le plus grand bonheur des habitués de l'agorospace.



Aménagement des locaux de la gare

La réhabilitation de l'ancienne gare en local commercial débutée en mai 2020 s'est terminée à la fin du 1^{er} trimestre 2021 avec quelques mois de retard. L'ouverture de ce nouveau lieu dédié à la petite reine a eu lieu à la mi-mai 2021 après l'aménagement complet des locaux pour accueillir sa future clientèle.

Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que les usagers de la piste cyclable, les adeptes de la randonnée, ou que les Dunois, prennent plaisir à s'y arrêter pour une réparation, un achat, un rafraîchissement, une animation musicale ou pour se restaurer en profitant de la grande terrasse en bois, tout en contemplant le Semnoz, les dents de Lanfon, la Tournette et admirer la magnifique fresque commanditée par les associés du "Bon Wagon". Elle retrace une page de l'histoire du train à vapeur et des débuts du Tour de France au tout début du XX^e siècle.

Ce projet, porté par la commune de Duingt, a été soutenu par la Région et le Département. Le Grand Annecy a mis à disposition différents équipements : totem de réparation, station de gonflage, racks de stationnement pour les vélos.

Dans le cadre de la mobilité douce voulue par le Grand Annecy, une station de location de vélos en libre-service « Vélonécyc 60 minutes » a été installée. Sa gestion a été assurée par le "Bon wagon". Ceci a permis au site de Duingt d'être sur le podium des sites les plus performants pour cette saison 2021.



Vidéo-protection

Les caméras souhaitées par la mairie dans le secteur du parking de l'église sont installées sur le nouveau mât d'éclairage et sont opérationnelles depuis juillet.

Celles du rond-point RD1508 / RD8 ont participé, grâce aux images enregistrées, à l'élucidation de plusieurs méfaits commis dans la région apportant ainsi la preuve de l'efficacité du réseau de caméras mis en place à la demande de la gendarmerie.

Salle Sonjon

Pour rénover cette salle et répondre à la demande insistante de l'Office du Tourisme d'améliorer le cadre de son installation estivale dans notre commune, nous avons mis un grand coup de neuf, en posant un faux plafond masquant l'isolant projeté sous la dalle et en rafraîchissant les peintures. Plus propre et plus claire, la salle Sonjon accueille régulièrement le Club des Bons Amis. L'achat de 9 grilles d'affichage nous a permis d'exposer des planches explicatives sur différents aspects du patrimoine de notre commune durant l'ouverture de l'Office du Tourisme en juillet et août. Ces grilles pourront être mises à la disposition des associations pour réaliser des expositions diverses.

Montant des travaux : 12 157,74 € TTC et 1 370,40€ TTC pour l'achat des grilles d'exposition.

Eaux pluviales

Les travaux d'entretien et de modification des réseaux d'eaux pluviales sont pris en charge par :

- ✓ Le Grand Annecy pour tout ce qui concerne les réseaux d'eaux pluviales pour les voiries et les maisons en zone urbaine.
- ✓ La commune gère les réseaux d'eaux pluviales des voiries uniquement hors zone urbaine.

Dans ce cadre, le Grand Annecy a réalisé une campagne de nettoyage des grilles dans l'ensemble du vieux village. Il est également intervenu pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales passage du Roselet vers le lac et augmenter le volume du regard de captation des différents réseaux de ce secteur.

La commune a profité de ces travaux pour ajouter deux caniveaux afin de capter les eaux de ruissellement de la ruelle du Chef-Lieu et du passage de la Voûte, évitant ainsi à l'avenir que quelques riverains soient « les pieds dans l'eau » lors des grosses averses.

Suite à des problèmes d'inondation devant une entrée de maison sur la contre-allée, les équipes dédiées du Grand Annecy et les nôtres ont recherché les différents réseaux dans cette zone et trouvé une canalisation communale complètement bouchée. L'entreprise ART2P qui avait effectué la pose des candélabres à proximité est intervenue gracieusement pour dégager et réparer cette canalisation.



Chalet des chasseurs

Suite à l'incendie du chalet des chasseurs de Duingt le 12 janvier 2021, la commune a décidé de le reconstruire en y apportant quelques améliorations (intégration de la chambre froide dans le chalet, raccordement au réseau électrique et pose d'une fosse septique) afin de conserver la valeur économique de notre inventaire patrimonial.

L'objectif de cette opération est de permettre à l'association des chasseurs (ACCA de Duingt) de participer à la biodiversité et à la protection de l'écosystème de nos milieux naturels. Par leur action, les chasseurs permettent de réguler le gros gibier limitant ainsi les accidents sur les routes et les dégâts sur les cultures et



les exploitations forestières mais aussi de participer à la vie sociale et culturelle de notre commune.

Le coût total des travaux prévus est de 140 383,54 € financés par une subvention de 61 685,00 € du Département, de 65 130,00 € d'indemnité d'assurance reversée à la Commune par l'ACCA et de 13 568,54 € d'autofinancement communal.

Les Marmottons

Pour améliorer le confort de l'extension du bâtiment réalisé en 2016 et inauguré en 2017, nous avons fait poser des stores sur toutes les ouvertures, équipement grandement apprécié dès que le soleil

réchauffe les façades. Nous avons également remplacé les faïences qui se décollaient dans la cuisine et changé le revêtement de sol trop glissant sous un lavabo.

VMI école

Les 2 dernières VMI ont été installées en remplacement de la VMC bruyante. L'entreprise CnotreAir intervient régulièrement dans le cadre de son marché pour assurer les changements des filtres sur les 5 VMI.

Un suivi des valeurs relevées par les capteurs d'analyse de l'air à l'intérieur des classes peut être visualisé depuis la mairie ; pour l'instant aucune valeur n'a dépassé les maxima admis par les normes. Ces différentes valeurs montrent clairement une évolution au cours de la journée suivant les jours de classe ou de vacances et suivant la saison et la météo. Il nous restera à mesurer l'efficacité de ces VMI dès que nous pourrons comparer les résultats des analyses de l'air extérieur avec ceux de l'air intérieur des classes de notre école.

Montant des travaux : 21 296,64 € TTC

Note technique : Avec une VMC (**Ventilation Mécanique Contrôlée**) l'air entre naturellement dans les locaux par les bouches d'aération pour être rejeté mécaniquement à l'extérieur. Le procédé VMI (**Ventilation Mécanique par Insufflation**) est un système de ventilation des locaux basé sur le principe de l'insufflation. Cette technique prélève en un seul point l'air extérieur, le filtre de ses polluants (particules fines, pollens, etc.), puis l'insuffle en un ou plusieurs points des pièces de vie ou pièces humides pour s'en échapper de manière naturelle via les bouches d'aération. La surpression permet d'évacuer les polluants intérieurs : humidité, CO₂, COV et s'oppose aux remontées du radon.





Stationnement et police municipale

L'été 2020 avait vu un grand nombre de touristes venir autour du lac et notamment à Duingt. Les parkings gratuits attirant les promeneurs du Taillefer, les baigneurs et autres amateurs de paddle, les places habituelles des résidents du village étaient vite devenues saturées. Celles réservées aux commerces, voire les trottoirs, subissant le même sort, le stationnement était alors devenu un sujet délicat sur lequel vos élus ont souhaité agir !

Le plan de stationnement validé par le conseil municipal a donc mis en place sur la place de l'église et la contre-allée de la plage un stationnement payant en juillet et août et un secteur en zone bleue tout autour du vieux village avec l'octroi de « pass-résident » pour ceux qui habitent dans ce secteur. Une autre partie de la contre-allée est passée aussi en zone bleue.

Les Dunois du vieux village, interrogés sur la question, ont fait un retour plus que positif sur la mise en place de zone bleue et de parkings payants sur la commune et nous les remercions.

La grande majorité de nos commerçants a également fait la même remarque. Les mesures mises en place sur notre village pendant les mois de juillet et d'août ont permis d'éradiquer les « voitures ventouses », inutiles, qui occupent

un espace où pourraient se garer beaucoup plus de véhicules, et donc de consommateurs potentiels dans ces commerces pendant la journée.

Contrairement aux idées reçues, nos commerçants ont compris, qu'il ne suffisait pas de décréter l'absolue liberté du stationnement pour que la commune soit vivante.

Pour optimiser la ressource rare du stationnement il existe deux possibilités : instituer une durée limitée, une « zone bleue », ou définir un périmètre au sein duquel le stationnement devient payant. La réforme mise en œuvre début 2018, qui rend au maire le pouvoir de fixer les règles dans sa commune, a eu le mérite de recentrer le débat sur le manque d'espaces de stationnement en été dans le village.

Nos visiteurs avaient le choix, pour ceux qui ne souhaitaient pas payer, de laisser leurs véhicules sur les parkings gratuits situés près du Bon Wagon pour le centre de Duingt ou le parking paysager pour ceux qui fréquentaient la plage. Il fallait juste marcher un peu plus !

Des horodateurs ont été installés sur une centaine de places environ ; un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a été recruté et une convention de partage des moyens avec la commune de Doussard a été signée.

Les recettes engendrées nous ont permis de payer les investissements liés aux horodateurs, d'assurer la rémunération du policier municipal mais également celle des deux surveillants sauveteurs de la plage.

Ces investissements serviront pour les années à venir, augmentant ainsi les recettes nettes de la commune.

Pour que cela fonctionne, il a fallu une surveillance et un contrôle accrus tous les jours.

Nous avons recruté un ASVP, de mi-juin à mi-septembre. Les consignes étaient d'abord de faire de la pédagogie, d'expliquer les nouvelles règles et distribuer quelques avertissements avant de verbaliser. Merci à Rémy d'avoir parfaitement rempli ce rôle avec discernement, bien épaulé par Hervé et Joris.



Nous pouvons déjà dire que nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine.

L'encadrement de ce poste avait été confié à la police municipale de Doussard, avec qui la commune de Duingt a passé une convention pour patrouiller régulièrement toute l'année. Ne soyez pas surpris, à l'avenir, de voir une voiture libellée « Police Doussard » passer dans la commune et verbaliser une voiture sans disque en zone bleue. Pour rappel, ce sont des policiers à part entière qui peuvent, grâce à cette convention, verbaliser toutes sortes d'infractions sur le territoire de Duingt.

La zone bleue fonctionne toute l'année !

Aujourd'hui, une commune touristique et fréquentée comme la nôtre ne peut plus se passer de ce contrôle et le bilan démontre que c'est le tourisme qui finance et sans surcoût pour les contribuables dunois.

Le coût total des dépenses de fonctionnement est de 29 019,98 €

Le total des recettes (horodateurs et verbalisations) est de 30 148,94 €.

Surveillants de baignade



La plage municipale a été complètement rénovée : deux bâtiments réhabilités et un aménagement pour le Centre Nautique (CNLD). Lors des discussions avec la préfecture pour l'obtention des autorisations nécessaires à ce projet, outre les directives pour

le parking et la mise à l'eau, il nous a été imposé une surveillance de la plage pendant la période estivale. Après le sursis accordé en 2020 pour cause de Covid, il nous a fallu recruter cette année deux surveillants sauveteurs de plage diplômés et agréés par la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et Secourisme) pour les mois de juillet et août. Certes, la plage n'est pas grande mais cette surveillance répond à des critères précis, en moyens humains et matériels, détaillés dans une circulaire ministérielle.

Nous n'avons donc pas eu d'autre choix que de nous plier à cette exigence. Cela a représenté un gros travail de préparation et d'organisation puisque nous partions de zéro. L'équipement du poste de secours, les nouveaux règlements de plage et les recrutements ont rythmé le début d'année.

Finalement, cette saison s'est parfaitement bien déroulée avec une organisation fonctionnelle et pourra ainsi être reconduite l'année prochaine. Merci à Luca et Alec, nos deux saisonniers, pour leur contribution à cette réussite.



Défibrillateur

La commune était équipée depuis une dizaine d'années d'un défibrillateur, installé sur le mur de la mairie.

Cet appareil devenu vétuste a été remplacé cette année et déplacé sous la grenette de la salle des fêtes, anticipant ainsi une future norme qui oblige les salles accueillant du public à en être équipées. Il est ainsi disponible pour la salle et pour le public extérieur, tout en étant dans une position plus centrale et plus visible.

Un deuxième appareil, acheté en même temps, est installé toute la saison estivale à la plage (local maître-nageur et restaurant La Fringale) sécurisera ainsi ce lieu de grande fréquentation.

Réduction de vitesse

Pour donner suite à la proposition du maire de réduire la vitesse sur la commune, la commission Sécurité s'est d'abord réunie pour faire un état des lieux et une ébauche de la future carte des limitations. Ensuite, cette même commission a rencontré la commission Développement Durable pour comparer ses propositions et la vision future des déplacements doux sur la commune. En effet, réduire la vitesse contribue non seulement à la sécurité en général mais aussi à la diminution de la pollution et des nuisances sonores. D'autre part, l'augmentation du nombre de piétons, le développement des vélos, incitent à revoir l'idée qu'une route n'est plus un simple ruban de bitume où deux voitures se croisent, mais résolument un élément structurant de la vie de la commune où se mêlent voitures, piétons, vélos, poussettes, trottinettes, enfants et parfois cavaliers.

Vu la configuration de la commune qui n'a pas de grandes liaisons permettant une vitesse élevée et qui est parcourue régulièrement par des promeneurs sur la plupart des routes, il apparaît que, par défaut, toutes les voies communales devraient

être classées en agglomération, passant de facto à 50 km/h. Partant de là, il a été défini des zones où les 30 km/h paraissent un bon compromis entre la forte densité de piétons/vélos et la structure de la route. Enfin, pour certaines portions, des zones mixtes à 20 km/h semblent une évidence.

Cette étude a également permis de mettre en lumière des zones à sécuriser par des aménagements adéquats.

Ces propositions, présentées en conseil municipal et validées, font l'objet d'un plan d'actions qui va maintenant permettre de préparer les divers marquages et panneaux à installer.

Pour compléter ce dispositif, la mairie est en discussion avec le conseil départemental en vue de réduire à 30 km/h la traversée du village sur la RD 1508.

Une communication plus précise sera initiée dès l'approche de la mise en œuvre effective de cette mesure.





Nettoyons la nature

Voici une rubrique que nous aimerions ne plus avoir à planifier mais force est de constater qu'année après année, elle demeure toujours à l'ordre du jour. Certes les grosses carcasses de machine à laver ont quasiment disparu du paysage mais

il reste des canettes, des papiers, des emballages et surtout des mégots, qui reviennent inlassablement.

En 2020, nous n'avions pas fait cet « acte citoyen » pour cause de Covid. En 2021, toujours pour cause de pandémie nous retrouvons dans notre « récolte »

une nouveauté : les masques jetables abandonnés de toutes parts.

Le point positif de cette journée du 24 avril est qu'une soixantaine de Dunois ont répondu présents à l'appel

de la commission Développement Durable. Parents et enfants ont ratissé les chemins, les sentiers, les bords des routes et de la voie verte dans la bonne humeur d'une journée de printemps ensoleillée. Ce nettoyage s'est terminé avec un appel à revenir l'année prochaine et la promesse de boire le verre de l'amitié ! La Commission a délibérément choisi la date du mois d'avril pour que la commune soit propre au moment d'accueillir les estivants. Néanmoins, un mouvement mondial prend actuellement de l'ampleur pour définir un « World Clean-up Day » en septembre, après la saison touristique ; plus de 100 pays l'ont déjà adopté. La commission va donc reprendre l'étude de la meilleure date pour notre commune ; ce sera probablement celle de septembre qui sera retenue.



Ici commence la mer

Dans les compétences du Grand Annecy figure le GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui répond au besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein de l'aménagement du territoire. Nous pourrions développer des pages sur le sujet mais nous avons choisi de faire simple :

Dans la mer se jettent les fleuves et les cours d'eau.

Dans le cours d'eau se jettent les eaux de ruissellement de nos rues.

En conséquence quand il pleut, les papiers qui traînent dans les rues, les mégots qui sont jetés dans les grilles, les masques abandonnés, sont entraînés dans les cours d'eau et finissent... à la mer.

À Duingt, ils passent d'abord par le lac. Ce lac dans lequel nous nous baignons et nous puisons l'eau potable.

À méditer...





Jardins partagés

Suite à l'acquisition par la commune d'un terrain au centre du village, au début du mois de mars, les élus ont proposé, sur le site de la commune, un terrain pour créer un jardin partagé. Quelques personnes ont répondu favorablement et la commission Développement Durable les a rencontrées en avril *in situ*, dans le vieux village.

Après quelques aménagements opérés par nos services techniques, le potager était prêt à recevoir les nouveaux jardiniers.

Tous novices mais plein d'entrain, ils ont fait leur plantation en glanant des conseils de-ci de-là et quand les premiers légumes sont sortis de terre, les doutes sur le bien-fondé de cette initiative ont disparu.

Une première saison réussie pour un jardin en commun qui vient compléter les cinq jardins individuels déjà attribués depuis plusieurs saisons.

À l'heure où le manger bio et local redevient prioritaire, au-delà d'une mode, la commune de Duingt participe ainsi au développement du jardinage qui est une façon de créer du lien social, de se reconnecter à la nature et de faire de l'exercice tout en produisant des légumes sains.

Éclairage

Les économies d'énergie sont au cœur de toutes les actions prioritaires. Le champ des possibilités est vaste et cette année la commission Développement Durable s'est penchée sur l'éclairage public. Cette étude est menée en collaboration avec le SYANE (syndicat des énergies de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) pour l'accompagnement technique.

Les préoccupations environnementales ainsi que le renouvellement du matériel électrique sont le moteur de cette démarche qui s'inscrit dans un programme départemental avec plusieurs objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie ;
- Réduire la pollution lumineuse ;
- Veiller à avoir a minima une trame noire pour les animaux ;
- Garder la notion de sécurité pour les piétons, cyclistes et véhicules.

Il convient donc d'être prudent sur la méthode et ne pas céder à la facilité en éteignant simplement le réseau pour la nuit. Une réflexion est ainsi engagée en tenant compte de la configuration des lieux et l'impact sur la sécurité et le respect la faune.

Sur la base du plan de réseau actuel fourni par le SYANE, Duingt compte 257 sources lumineuses communales dont 121 sont considérées comme vétustes, utilisant des ampoules qui ne seront bientôt plus tolérées. Un plan de rénovation et de maintenance permettra par la suite d'ajuster l'éclairage aux lieux et de s'équiper en LED basse consommation.

Sur la base actuelle, les économies d'énergie permettraient d'amortir rapidement le changement de matériel. En outre, en plus d'être bénéfique à la planète, nous pourrions faire du bien au portefeuille des contribuables.

Borne de recharge

Dans le bulletin 2019, nous annonçons la future installation d'une borne de recharge pour voiture électrique. Entre le ralentissement des projets pendant la période Covid et les délais administratifs, il aura fallu attendre un an et demi pour voir enfin la première voiture en charge. Par abonnement ou carte bancaire, on peut choisir sa charge. Plusieurs touristes étrangers ont rechargé leurs voitures cet été, profitant de ce moment pour faire une pause au bord du lac et quelques emplettes dans nos commerces, d'autant plus que le stationnement est gratuit pendant ce temps de charge. Si vous êtes intéressés par le sujet, vous pouvez avoir toutes les informations sur le site : <https://www.eborn.fr/>



Le Parc Naturel Régional



Le Parc Naturel Régional aurait dû voir sa première réunion 2021 en présentiel dans la salle de Duingt mais les nouvelles règles de réunion ont fait que la vidéoconférence est devenue la norme pour une bonne partie de l'année. Cela n'a pas empêché les représentants des communes de travailler et de mettre en place des plans d'actions.

Ces visioconférences ont porté sur la communication, la structuration des équipes et la révision de la charte.

Le parc est également un lieu de réflexion et d'expérimentation au plus proche des territoires et des producteurs locaux ; des actions se mettent en place pour leur faciliter les débouchés et la logistique.



Terrain de foot

Le terrain de foot en pelouse synthétique vieillissante, a été complètement refait en 2021 avec des matériaux écologiques. Des travaux de drainage ont été entrepris à cette occasion, les joueurs se plaignant de nappes d'eau persistantes sur le terrain.

Souhaitons maintenant à l'AS Lac Bleu, avec ces belles infrastructures, de nous faire rêver en coupe de France !

Syndicat

Pour répondre aux besoins juridique et financier du projet de gymnase, les 7 communes de l'entente ont entamé le processus de création d'un syndicat intercommunal.

Il devra être le plus simple et le plus efficace possible, sans salarié, et ne servant que de structure officielle à la gestion et aux investissements de l'entente.

Gymnase

Les membres de l'entente ont pu reprendre le cycle des réunions en novembre 2020 et ainsi lancer le concours d'architectes pour la réhabilitation du gymnase et son extension. Tous les éléments techniques et financiers en mains, la décision a été prise par l'ensemble des 7 communes, d'initier le projet.

Le cahier des charges avait été préparé avec, d'une part les associations

utilisatrices du gymnase actuel et d'autre part la prise en compte des demandes non encore satisfaites des autres associations : par exemple, un dojo sera intégré ainsi qu'un mur d'escalade. Ces besoins traduisent un grand dynamisme de nos associations sportives qui sont désormais quasiment toutes intercommunales.

Disposant d'une enveloppe financière prévisionnelle de 7,5 millions € TTC

pour construire et rénover, l'entente a choisi un cabinet d'architectes pour développer son projet qui va se dérouler selon le calendrier suivant :

- **2021/2022** : études & appel d'offres,
- **2022/2023** : démarrage des travaux,
- **2023/2024** : livraison,
- **2024/2025** : réhabilitation de l'ancien gymnase.



Mobilité Grand Annecy Version 2 BHNS et Tram

Le 18 novembre dernier, les 95 conseillers communautaires du Grand Annecy dont notre maire Marc Rollin ont fait un choix fort et attendu depuis longtemps pour la mobilité de notre territoire.

C'est un projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et de tram qui a été retenu parmi les six options proposées.

Ces nouveaux modes de transport en commun doivent rouler en site propre INTÉGRAL. Cela veut dire pas de matériel roulant (bus ou tram) coincé dans les bouchons grâce à une voie intégralement dédiée tout le long du parcours. Trois cents millions d'euros seront dédiés sur ce mandat à la mise en service de deux branches sur les cinq initialement prévues pour un budget total estimé à 690 millions d'euros.

Une branche « tram » reliant Pringy à Seynod en passant par le centre-ville deviendra une première pour l'agglomération d'Annecy !

Voici les principaux motifs de ce choix :

→ Un site propre intégral pour les bus comme pour le tram.

→ Une capacité similaire d'accueil des voyageurs dans un bus ou un tram. Par exemple, Lyon va réaliser un BHNS pour 60 000 voyageurs par jour. Les besoins estimés ne dépassent pas 40 000 voyageurs par jour pour la branche la plus fréquentée du Grand Annecy.

→ Un report modal quasi identique : selon les experts du GA. L'effet psychologique de report grâce au tram ou au bus est estimé entre 5 à 8 % des personnes se déplaçant quotidiennement avec leur voiture.

→ Fiabilité, confort et fréquence quasiment identiques pour un bus ou un tram en site propre.

→ Forte capacité d'adaptation du BHNS aux nouvelles technologies et possibilité

de faire passer les vélos sur les voies réservées.

→ Un coût global de l'option tout bus à haut niveau de service en site intégral à 485 millions d'euros tandis que l'option avec une ligne de tram reviendrait à 639 millions d'euros avec une alimentation électrique par le sol en cœur de ville.

Nous ne connaissons pas encore le phasage de l'exécution des travaux des différentes branches à l'heure où nous écrivons.





Fonds Air Bois

Pour dépenser moins, bénéficier d'un confort de chauffage optimisé et préserver la qualité de l'air à l'intérieur comme à l'extérieur.

Votre cheminée est à foyer ouvert ou votre appareil de chauffage au bois date d'avant 2002 ? Changez-les et bénéficiez de la prime de 2 000 € du Fonds Air Bois ! **Dépêchez-vous, c'est la dernière année pour en profiter !**

Le Fonds Air Bois a pour objectif d'aider les particuliers du Grand Annecy à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois ou leur cheminée à foyer ouvert par des appareils plus performants, afin d'améliorer la qualité de l'air.

L'hiver en Haute-Savoie, la qualité de l'air est dégradée par des émissions de particules fines dues principalement aux appareils de chauffage individuel au bois non performants.

C'est pourquoi le Grand Annecy, en partenariat avec l'Ademe, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie, propose aux particuliers une aide de 2000 € pour remplacer leur vieil appareil de chauffage au bois ou leur cheminée à foyer ouvert. Cette prime peut aller jusqu'à 3000 € pour les ménages les plus modestes. Dans tous les cas, elle est plafonnée à 50 % des dépenses.

Les conditions à remplir pour en bénéficier :

- Être un particulier et avoir sa résidence principale sur le Grand Annecy.
- Utiliser une cheminée à foyer ouvert ou un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière...).
- Remplacer son vieil appareil de chauffage au bois par du matériel labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent.
- Détruire l'ancien appareil.
- Confier l'installation à un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Quali'Bois ou Qualibat.
- Ne pas engager de travaux, ni signer de devis avant la validation de votre dossier par l'ASDER.

+ d'infos sur :

ASDER - 04 79 85 88 50 - fonds-air-bois@asder.asso.fr
 Permanences téléphoniques, du lundi au vendredi :
 9h-12h et 14h-17h, sauf le jeudi matin
<https://www.grandannecy.fr/france/DT1497959206/page/Fonds-air-bois.html/portail-france#gsc.tab=0>

J'éco-rénove mon logement

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ? Faire baisser vos factures d'énergie ? Le Grand Annecy vous accompagne dans votre projet de rénovation par des conseils gratuits, une aide financière et un suivi personnalisé.

Contactez vite un de nos conseillers « J'éco-rénove » !

« J'éco-rénove mon logement », ce sont des aides de plusieurs natures destinées aux 88 000 propriétaires privés des 34 communes de l'Agglomération, en copropriété ou en logement individuel :

- des conseils gratuits pour élaborer votre projet de rénovation,
- des aides financières pour les travaux,
- un accompagnement complet, de la prise de décision à la livraison des travaux, ainsi que pour l'élaboration des dossiers de demandes de subventions auprès des différents partenaires : Grand Annecy, ANAH, MaPrimeRénov', Conseil départemental, etc.

Un numéro unique pour un premier contact **04 50 09 99 32**.

Par où commencer ? Quelles solutions techniques choisir ? Quelles aides financières possibles ?

Des professionnels qualifiés, neutres et indépendants, peuvent répondre à toutes vos questions et vous accompagner !

Il est également possible de prendre contact par mail : jecorenove@soliha.fr

Vous êtes propriétaire d'un appartement ? N'hésitez pas à vous renseigner également auprès de votre syndic de copropriété. Ce service est financé par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et le Grand Annecy.



Économie circulaire

Salon SoluCir : nouvelles dates, nouveau lieu

La 2^e édition du salon **SoluCir**, initialement prévue en septembre 2021 à Cap Périaz, a dû être reportée.

Notez bien dans vos agendas le nouveau rendez-vous : **les 2 et 3 février 2022 à l'Espace Rencontre à Annecy !**



Le salon des solutions circulaires (SoluCir) a pour objectif d'aider les entreprises dans leur transition écologique pour mieux produire et mieux recycler.

Plus de 80 solutions circulaires seront exposées à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux (Annecy) les 2 et 3 février.

Au programme : des conférences thématiques autour de l'industrie, l'agroalimentaire, le BTP, le tourisme et le sport outdoor, et une vingtaine d'ateliers proposés aux professionnels pour repenser leurs pratiques. L'occasion de rencontrer les acteurs de l'économie circulaire en Pays de Savoie et de développer de nouveaux partenariats !

+ d'infos sur : www.solucir.org



Opération « 1 habitant, 1 arbre »

Pour contribuer à la végétalisation de son territoire, le Grand Annecy incite les habitants à planter des arbres fruitiers ou d'ornement sur leur terrain en finançant leur achat.

Les bienfaits des arbres sont nombreux : ils contribuent à la qualité des paysages, fournissent ombre et fraîcheur l'été, participent au cycle naturel de l'eau, accueillent la biodiversité, améliorent la qualité de l'air et stockent le carbone. Ainsi est né l'objectif de planter un arbre par habitant d'ici 2050 dans le cadre du projet de territoire. Pour inciter aux plantations, l'Agglomération participe depuis novembre 2021 à l'achat d'arbres pour les particuliers qui le souhaitent. Cette opération s'inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Annecy.



Les particuliers locataires ou propriétaires résidant dans l'une des 34 communes du Grand Annecy pourront bénéficier jusqu'au 15 mars 2022 d'un bon pour l'achat d'un arbre chez l'un des pépiniéristes partenaires de l'opération. Ce bon d'achat permettra d'avoir une réduction de 50 % sur le prix d'un arbre et sera plafonné à 15 €. L'offre sera limitée à 3 arbres sur une période de 5 ans*.

Les copropriétés pourront quant à elles, bénéficier de l'aide pour l'achat de 3 arbres au maximum par an. Le nombre d'arbres subventionné sur 5 ans* ne pourra pas être supérieur au nombre total de logements.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire de demande d'aide à l'achat d'arbres et le bulletin d'engagement téléchargeables sur www.grandannecy.fr

Le Grand Annecy enverra ensuite aux habitants un bon d'achat utilisable chez l'un des pépiniéristes partenaires.

Une grande variété d'arbres fruitiers et d'ornement sont éligibles à cette aide. Il s'agit d'une sélection d'essences qui se développent bien sur le territoire du Grand Annecy.

Cette liste et celle des professionnels partenaires sont téléchargeables sur www.grandannecy.fr ou disponibles en mairie, au siège du Grand Annecy et dans ses relais territoriaux.

i + d'infos sur : www.grandannecy.fr
ou arbres@grandannecy.fr

* Sous réserve que ce dispositif soit renouvelé chaque année.

Appli mobile



Une application citoyenne multi-services bientôt disponible.

En décembre 2019, le Grand Annecy et la Ville d'Annecy, rejoints ensuite par les communes de Fillière, Argonay et Epagny Metz-Tessy, ont lancé un projet collaboratif : une application mobile destinée à améliorer le quotidien des citoyens et faciliter la découverte du territoire. Sa mise en ligne approche à grands pas !

Actualités, événements, trafic en temps réel, prochains passages des bus, collecte des déchets, menus des cantines, sentiers de randonnée... Voici un aperçu de quelques-uns des services que pourront retrouver tous les habitants du Grand Annecy dans cette nouvelle application. Parmi une large palette de fonctionnalités, chaque utilisateur pourra choisir celles qui lui sont utiles et les adapter à ses besoins. Nous vous donnons rendez-vous pour découvrir l'application !



Les écoliers de Duingt commémorent le 11 Novembre

Classe des PS/MS



Classe des GS/CP

La balade au pied du Taillefer

La classe de GS-CP est partie en balade dans la forêt au pied du Taillefer. Nous sommes passés devant la maison de Louna, celle de Nathéo, puis celle d'Elliott.

On a ramassé des feuilles et des fruits : châtaignes, noix ...

Nous allons faire sécher les feuilles pour fabriquer un herbier afin de connaître le nom des arbres qui nous entourent.

Près de la forêt, on a vu un âne qui s'appelle Bill. Comme nous avons fait du bruit, il a eu peur de nous.

Nous sommes rentrés à l'école après cette belle promenade.

Le rituel musique des CE1/CE2

Cette année, nous sommes 24 dans notre classe et nous avons une nouvelle maîtresse. Elle nous a fait découvrir un rituel que nous adorons : tous les jours, nous écoutons une musique différente.

Le lundi, nous écoutons de la musique classique ou de la musique sans paroles. Le mardi, nous écoutons des musiques qui passent à la radio. Le jeudi, nous écoutons et regardons des musiques chorégraphiées.

Le vendredi, nous écoutons des musiques pour enfants. Ce que nous préférons, ce sont les musiques du vendredi.

Le but est de nous faire découvrir de nouvelles choses.

Si vous voulez écouter aussi, vous pouvez : <https://view.genial.ly/61247bd876f2350dd20feaa3/interactive-content-cache-rituel-musique-2021-22>.



Classe des PS/MS

Sortie au Point Commun; espace d'arts contemporains à Cran Gevrier

Nous sommes allés visiter l'exposition de Keiko Machida au Point Commun, voilà ce qu'en ont dit les élèves.

On a vu des sculptures en argile. L'argile c'est de la terre. C'est le renard qui nous a fait la visite, et à la fin on a pu le caresser. On a vu des sculptures avec des jambes. C'étaient des animaux, comme des figurines. Il n'y avait que la tête des animaux et des jambes d'homme. Ce sont des personnages imaginaires.

On a vu une grosse pomme. On pouvait se voir dedans parce que Keiko Machida a mis dessus une sorte de peinture qu'on appelle de l'émail.



Cette exposition nous a bien plu.

On a aussi fait un atelier. D'abord, on a dessiné des pommes comme celle de Keiko Machida. Après, on a sculpté une pomme en argile. On a fait une boule et après une tige. On les a ramenées à

l'école et on va les laisser sécher pour les peindre.

On a aussi collé des yeux sur l'affiche de l'exposition qui est la pomme !

C'était une très belle sortie.

Classe des CM

Nous sommes une classe de 19 élèves et 21 avec les 2 maîtresses : 7 CM1 (6 filles et 1 garçon) et 12 CM2 (4 filles et 8 garçons).

Cette année, pour la journée du patrimoine, nous avons fait à Annecy une visite « au fil du Thieu ». Pour l'occasion, nous avons fait un pique-nique écologique.

Nous avons participé à la commémoration du 11 Novembre à Duingt. Nous irons aussi au Ciné Laudon et... nous allons partir en classe découverte (musique/astronomie).

Pour cela nous récolterons des fonds avec une tombola de Noël, un concert avec le Chœur de l'Eau Vive et des animations avec le Sou des écoles ...

En classe, on travaille bien, par exemple, en art plastique on a fait des sculptures qui exprimaient un message.

Des garçons de la classe remercient la mairie pour le projet « Pump Track ».

À Duingt, c'est la meilleure école de la planète, et en plus on essaye d'être de plus en plus écologique.



Les Marmottons

Une association d'éducation populaire



N^otre philosophie

L'association propose des activités selon les orientations suivantes :

- Le loisir en tant que support éducatif et culturel.
- Des temps périscolaires et extrascolaires en complémentarité éducative.
- Un service de restauration scolaire de qualité.
- Une programmation d'événements culturels pour favoriser l'expression et l'émancipation.
- Des temps de rencontres de vie associative comme vecteurs de lien social.



Nos activités

ENFANCE - JEUNESSE

- ▶ **Périscolaire** : accueil matin et soir (7h-8h30 / 16h30-19h) et restaurant scolaire (société Leztroy, produits bios et locaux).
- ▶ **Accueil de loisirs 3 - 12 ans** : mercredis et vacances - Toutes communes.
- ▶ **Exprimardi** : ateliers de découverte artistique, culturelle et sportive le mardi de 16h30 à 18h.
- ▶ **Espace ludique 10-14 ans** : le samedi 10h-12h.

POUR TOUS

- ▶ **Rendez-vous culturels** : Festival de l'Art'bre, rencontre artistique.
- ▶ **Rendez-vous familles** : journée parent/enfant, Halloween, groupe parentalité, apéro des adhérents, goûter de Noël...

NOTRE ÉQUIPE PERMANENTE :

- ▶ **Christelle, Flora, Lorette et Marie-Céline.**

Notre année 2021

Une année où l'adaptation a été particulièrement de mise, afin de faire vivre le projet associatif tout en respectant les aspects réglementaires. Une année d'échanges avec la création de



projets en partenariat (journée avec de futurs EJE avec « L'Esperluette », atelier radiophonique avec « Radio Sunalpes », etc.). Une année pour réaffirmer nos valeurs d'éducation populaire et se coordonner avec les autres acteurs éducatifs de la commune.

Pour 2022 :

- Développer la cohérence éducative avec l'école.
- Proposer une activité danse pour adultes.
- Engager une réflexion sur la gouvernance associative.

→ CONTACT

- 51 rue du vieux village, Duingt
- 04 50 68 59 32
- lesmarmottons.asso@free.fr

Maison Assistantes Maternelles

Les Couches-culottes

Les Couches Culottes est une maison d'assistantes maternelles ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.



Depuis cette année, nous avons l'autorisation d'accueillir douze enfants par jour.

Des repas adaptés à l'âge et au régime des enfants sont préparés tous les jours par les trois assistantes maternelles. De ce fait, nous avons investi dans l'achat d'un robot culinaire, ainsi qu'un congélateur.

Une maisonnette de jardin a également été achetée pour le plus grand bonheur des enfants, et des travaux de sécurisation ont été réalisés dans la cour par la mairie.

Nous avons pu accueillir des musiciens qui nous ont fait chanter et danser une matinée grâce à leurs accordéons.

Nous avons mené à bien notre projet jardinage, avec l'aide d'un papa, que nous remercions vivement.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

→ CONTACT

- lescouchesculottes18@gmail.com
- Valérie : 06 27 22 51 06
- Danielle : 06 37 04 12 17
- Sandrine : 06 34 99 08 49



Cérémonie commémorative du 11 Novembre



Transmission de la flamme du souvenir



Les parachutistes ont tenu à féliciter les enfants



Petit bouquet d'un enfant



Visite à Duingt du maire d'Annecy



Marché d'été sous la grenette



Personnel technique de la mairie pendant cet été



L'auteur de la fresque : Jérôme Favre



3 octobre : semi-marathon



Bus des plages



Réunion calendrier des associations



L'école se prépare à partir en vacances



9 octobre : soirée Années 80



9 octobre : départ de la Gravity Race



Un camion relache son chargement



Halloween des Marmottons



Le comité des fêtes de Duingt



Durant toute la saison 2020 / 2021, le comité des fêtes a subi de plein fouet les conséquences de la pandémie due au Covid19 qui avait déjà profondément affecté la saison 2019/2020.

En conscience et pour respecter les recommandations de toutes les autorités de tutelle qu'elles soient nationales, préfectorales ou locales, le conseil d'administration du comité ne pouvait

en aucun cas organiser des événements culturels, festifs ou autres, sans risquer de mettre en danger la santé des bénévoles, des habitants et des touristes. Toutefois nous avons pu nous retrouver lors du semi marathon ce dimanche 3 octobre.

Nous espérons et souhaitons vivement que la situation sanitaire permette au comité des fêtes de prévoir un calendrier étoffé pour la saison 2021/2022.

À l'heure où nous rédigeons cet éditorial, nous avons fixé l'Assemblée Générale Ordinaire du comité des fêtes au vendredi 19 novembre pour laquelle nous avons appelé à un maximum de participation et à un renouvellement de notre équipe.

Lorsque vous lirez ce bulletin municipal, nous émettons le vœu que nombre de Dunois et sympathisants auront entre-temps assisté à notre AG et seront venus nous rejoindre, apportant du sang neuf et de la jeunesse dans l'équipe du comité des fêtes.

Il va de soi que nous accueillerons toujours, quel que soit le moment, toute nouvelle personne désirant s'investir dans l'animation de notre village.

À toutes et tous, à vos familles et amis, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et que 2022 soit synonyme de reprise des activités pour toutes les associations.

Le Conseil d'Administration





Constituée de parents d'élèves de l'Ecole de Duingt, l'association du "Sou" permet d'apporter le financement nécessaire à de multiples activités pédagogiques, sportives et culturelles choisies chaque année par l'équipe enseignante.



Calendrier des manifestations 2022

organisées par le Sou des Écoles

- **Vente de sapins** : commande avant le 15 novembre livraison autour du 7 décembre.
- **Vide-Grenier** le dimanche 22 mai 2022.
- **Tombola** lors du carnaval de l'école.
- **Soirée années 80** le samedi 8 octobre 2022.

Visites de musées et de sites régionaux remarquables, sorties spectacles, découvertes de nouveaux sports, toutes ces expériences formatrices constituent de précieux moments de partage et de convivialité qui participent à l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Les projets pédagogiques sont proposés par les enseignants dans le cadre scolaire. Le Sou apporte son aide financière afin que chaque enfant puisse participer aux sorties.

L'année scolaire 2020-21 a été chamboulée par la pandémie ; malgré tout, les enfants ont pu bénéficier du cycle voile avec le club nautique de Duingt (CNLD), du cycle ski de fond aux Combes de Seythenex, d'un cycle danse, d'une sortie balade en chiens de traîneaux à la Margériaz ainsi qu'au parc du Merlet.

Pour réussir à financer ces activités, le Sou a organisé, un marché d'automne, la vente de sapins et boules de Noël, la réalisation d'un livre de recettes de cuisine du monde écrit par les enfants, une chasse aux œufs de Pâques au camping municipal et un concours de

pétanque et Molky pour la fête de fin d'année.

Nous avons également pu relancer en ce début d'année notre grand moment festif de la Soirée Années 80 qui a eu beaucoup de succès, avec un réel plaisir de se retrouver entre Dunois, voisins et amis comme il y a 2 ans. Merci pour votre participation !

Nous sommes une équipe de parents bénévoles et les réunions se déroulent dans la bonne humeur. Nous avons besoin de vous pour apporter vos idées, proposer, et consacrer un peu de temps selon vos disponibilités et envies.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, même ponctuellement pour une manifestation.

Nous remercions tous les parents qui donnent de leur temps et de leur énergie sur les différents événements, et ceux qui se sont manifestés cette année pour renforcer l'équipe et assurer la pérennité de l'aventure.

Nous remercions enfin l'équipe municipale pour son soutien et l'équipe enseignante pour son investissement.

En vous souhaitant une très belle année 2022 !

→ CONTACT

- lesouduingt@gmail.com
- Boîte aux lettres « Sou des Écoles » Ecole Maternelle et Élémentaire de Duingt, 44 rue des Prés Bernard.



Le Chœur de l'Eau Vive et la parenthèse « covid »



*Après deux répétitions,
l'activité a dû cesser...*

Mais notre présidente Florence, toujours battante, a tenu à garder des liens avec les choristes ! Faute de pouvoir exécuter un morceau commun avec tous les choristes en « visio » comme on a pu le voir souvent, elle a demandé à chacun de faire une photo ou une petite vidéo de son choix et elle a confectionné un film avec tous les éléments recueillis qu'elle a fait parvenir à tous les choristes. Cette belle initiative a permis de mettre en valeur bien des talents cachés ! Séquences humoristiques, musicales avec des chants ou des instruments ou les deux. Un régal pour les yeux et les oreilles qui a permis de préserver le lien de la famille de l'Eau Vive.

Puis une petite fenêtre s'est ouverte et nous avons pu clôturer notre maigre année chorale par un rassemblement au « pré du Lac » fin juin 2021. Nous nous sommes retrouvés, nous avons chanté, masqués bien sûr, et nous avons festoyé autour d'un excellent buffet. Evidemment en respectant tous les gestes barrière.



→ **CONTACT**

• www.choeur-eauvive.fr





Les marchés nocturnes ont été épargnés par la crise sanitaire et le chœur a pu participer à l'un des trois : il faisait exceptionnellement beau et chaud ce jour là, et les touristes en ont profité pour parcourir les rues du vieux village ; il y avait une belle file d'attente au stand des crêpes et des hot-dogs malgré l'efficacité hors pair de nos choristes, parents et conjoints. Tout le monde avait l'air heureux !

Pendant l'été, quelques animateurs sont venus peindre le mur de la salle impacté par les travaux réalisés par la commune pour la mise en conformité au regard de la sécurité. La rentrée chorale dans cette salle rajeunie peut enfin se faire en octobre avec pass sanitaire. Souhaitons que cette contrainte prenne fin rapidement et que les concerts puissent enfin avoir lieu....





Les Bouchons 74

Du fait de la crise sanitaire, nous avons dû limiter nos interactions sociales : nous qui avons tant besoin des uns et des autres pour nous enrichir mutuellement, par nos complémentarités et nos différences... L'année 2021 n'a pas découragé l'activité des bénévoles des Bouchons 74 : la collecte, le tri, le stockage, le recyclage des bouchons permettent d'engager des actions en faveur des personnes en situation de handicap.

ACTIONS MENÉES par des prêts de matériels, des dons de matériels (déambulateurs, béquilles, tables de lit, fauteuils roulants, verticalisateurs...) et des participations financières (aménagement salle de bains, fauteuils roulants, aménagement de véhicules, etc.). En complément du financement de

ces actions spécifiques, des particuliers nous offrent du matériel adapté ayant servi et remis en état.

BILAN 2021

- Plus de **75 tonnes** de bouchons collectés en 2021 correspondant à environ 18 400 €.
- **11 dossiers financés** pour un montant de 18 995 €. Dons de matériels : 28 337 €.

Depuis la création de notre association, plus de 700 tonnes de bouchons ont été collectées, **142 dossiers d'aide pour un montant de plus de 186 000 €**. Un engagement sans faille de tous les bénévoles qui font honneur à tout le département. Engagement finalisé en septembre par l'organisation de la Fête du Bidoyon et de la pomme.

N'hésitez pas à venir compléter notre équipe de bénévoles. Tous les **mardis, mercredis et jeudis après midi à partir de 14h** au 107 rue des Prés Bernard près de l'église à Duingt.

La responsable du matériel médical rappelle que celui-ci peut être confié en prêt gracieux pour les Dunois qui en auraient besoin.

→ CONTACT

Tél. : 07 71 28 16 16
bouchons74.org



Les Dynamics

Deux mots : activité physique et convivialité

Les Dynamics, association de Gymnastique Volontaire, propose des activités en salle et en plein air en associant randonnées et découverte de notre vaste milieu local.

L'association accueille des Dunois, mais aussi des pratiquants de St Jorioz, Sevrier, Doussard et autres communes alentours qui enrichissent les découvertes et idées de randonnées.

À noter que pour la deuxième année consécutive, l'association constate une baisse du nombre d'adhérents, avec un impact sur le nombre de cours, revu à la baisse : 9 heures en 2020/21, 7 heures proposées en 2021/22... Un constat de nombreuses associations, mais un espoir de retour à une meilleure situation !

La volonté de l'équipe dirigeante est de favoriser la qualité des cours avec des animateurs diplômés, d'apporter une plus grande forme physique tout en favorisant la convivialité, créant ainsi des liens d'amitiés sur la rive gauche.

La Présidente Mireille Mermaz

→ CONTACT

La présidente Mireille Mermaz
Tél 06 86 89 53 92
Email : lesdynamicsduingt@orange.fr



Une triste nouvelle pour tous

Fin mai Karine Brunet, notre dévouée secrétaire, adhérente des Dynamics depuis de nombreuses années nous a quittés après une longue et terrible maladie.



Activités Salle Polliand avec Florent

Lundi et Mercredi 19h/20h :

Gymnastique d'entretien, abdominaux, cardio, stretching.

Jeudi 9h/10h :

Renforcement postural.

Des activités sportives simples, accessibles à tous pour entretenir souplesse et équilibre. Chacun évolue à son rythme, selon ses possibilités.



Marche nordique avec Christelle

2 groupes :

• **Vendredi matin 9h/11h**

• **Vendredi après-midi 14h/16h**

Une marche tonique qui met en mouvement bras et jambes, activité pratiquée avec des bâtons.



Marché nocturne du 16 juillet : une belle convivialité au sein de la commune, les adhérents étaient présents pour tenir la buvette.



Les Bons Amis de Duingt

Le bureau et sa présidente, Catherine Focht, remercient l'équipe de bénévoles pour son implication, son dévouement, et l'accueil des fidèles adhérents et des nouveaux membres.

Un grand merci à la municipalité de Duingt, qui met à notre disposition les locaux que nous utilisons pour nos activités.



Notre association a retrouvé ses adhérents, début septembre, après de longs mois d'inactivité, suite aux mesures sanitaires qui nous ont été imposées par la Covid-19. Tous étaient très heureux de se revoir et de reprendre leurs bonnes habitudes, et surtout de retisser le lien social qui leur a tant manqué durant cette longue interruption. Nous avons déposé une composition florale sur la tombe de Marie-Louise Garin, décédée pendant cette période difficile.

En octobre 2020, nous avons fait notre repas de rentrée à l'auberge Le Roselet

à Duingt, qui nous a reçus avec tout le savoir faire qu'on lui connaît.

Le repas des anciens en décembre 2020 ayant été annulé, le club a voulu offrir un panier à nos 27 adhérents des communes voisines. Ces habitués du repas ne pouvant bénéficier des paniers gourmands offerts par la commune de Duingt. Nous remercions chaleureusement le magasin Super U de Saint Jorioz pour son implication et sa réactivité.

En mars 2021, nos membres ont pu bénéficier du bus seniors de passage dans la commune. Ces échanges ont été appréciés.

Les après-midis, club du lundi (belote, scrabble, tricot) et du mercredi (atelier créatif) sont maintenus pendant la période des vacances scolaires.

Après un an sur liste d'attente et en partenariat avec le CIAS, un atelier d'informatique a pu se réaliser in extremis puisque c'était sa dernière session. Les 15 séances ont débuté le 21 octobre pour se terminer en février 2022 ; elles sont gratuites, animées par un professionnel du Grand Annecy. En raison du délai très restreint pour la réponse (nous avons été avisés début octobre pour des séances débutant le 21) et pour ne pas perdre cette opportunité nous en avons fait bénéficier les Bons Amis en regrettant de ne pas avoir pu élargir aux personnes âgées de la commune.

Notre thé dansant annuel est programmé, si tout va bien, le 27 mars 2022, toujours animé par l'orchestre Aravis Musette.

Cette saison, une seule sortie sera à l'ordre du jour, et prévue en mai ou juin. La raison recommande d'être prudents et de laisser passer l'hiver.



→ CONTACT

Cathy FOCHT — 06 49 82 40 35
Email : cafo740@gmail.com
Patrick COMBAZ — 06 89 53 11 27
Email : patrickcombaz74@orange.fr



CNLD

Centre Nautique
et de Loisirs de Duingt

2021 : une saison « SOURIRE »

Une saison qui, malgré une météo peu favorable au début, a donné le sourire... au Président, à son équipe, aux bénévoles toujours disponibles, aux membres actifs et particulièrement aux touristes de passage!



Eh! Oui... Ce fut la première fois qu'il était possible de louer des paddles directement à la plage de Duingt ! Ce qui n'a pas laissé le public insensible aux canoës-kayaks, ni aux planches à voile ou voiliers.

Et ce sourire fut également présent sur les visages de Jean, ainsi que Clément, nos deux moniteurs disponibles pour tous ceux qui venaient louer une embarcation, naviguer en tant que membre ou faire un stage, sans oublier notre chère Naomi très disponible à l'accueil .

Et quel sourire sur tous les visages à la vue des locaux flambant neufs et aménagés avec un savoir-faire et une persévérance sans pareil d'une équipe de bénévoles infatigables autour du président, avec cabines de change, vestiaires, une cuisine tout équipée et un véritable bureau d'accueil. Ainsi qu'un équipement neuf en paddles, une flotte renouvelée en catamarans ...

Des régates amicales, des soirées conviviales, des jeunes qui ont pu apprendre ou perfectionner leur compétences lors de stages, et des membres qui, soutenus par le club, ont suivi une formation de permis bateau et obtenu le précieux sésame afin de pouvoir aider à la sécurité l'an prochain, voilà de quoi compléter un smiley parfait :



« Après avoir fait plusieurs saisons aux quatre coins de la France, nous arrivons en Haute-Savoie et découvrons notre nouvel univers pour l'été : Duingt, sa jolie plage en herbe et ses nouveaux locaux prêts à accueillir le public. Nous réalisons tout de suite que ce petit club a du potentiel, notamment grâce à l'investissement de ses adhérents qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte. Que ce soit pour poser du carrelage, pour aider à l'organisation, à la location, chacun nous offre son aide, quelque soit la génération. Malgré une météo capricieuse, la fréquentation du club n'a jamais diminué tant c'est un lieu où il fait bon se retrouver. Nous avons ainsi passé une très belle saison dans la convivialité et le partage. »

Naomi et Jean

→ CONTACT

Président : Guillaume Chavanne
07 83 97 07 42 (de juin à septembre)
et 06 22 02 39 31 (d'octobre à mai)

Adresse CNLD :

Guillaume Chavanne
436 route de la Champanaise, Duingt
Email : contact@voileaduingt.fr
Site Web : www.voileaduingt.fr
Page Facebook : Centre Nautique
et de Loisirs de Duingt



L'ACCA de Duingt

Association communale de chasse agréée

Une bien triste saison de chasse pour nous ...

Et pourtant tout avait si bien commencé : nous avions atteint notre quota de chasse, l'ambiance du groupe était au zénith, enfin tout était presque parfait jusqu'au 12 janvier 2021 quand, en pleine nuit, les pompiers préviennent Marc Rollin, maire de la commune, que le chalet des chasseurs est en flammes. Marc Rollin et Pierre Burnod de l'ACCA rejoignent les pompiers et la gendarmerie déjà sur place.

Les flammes font 5 mètres de haut, et il faudra près de 2 heures de combat pour arriver à bout de l'incendie... mais malheureusement il ne reste plus rien de notre chalet.

Le lendemain nous nous rendons sur place pour constater les dégâts : quelle tristesse devant les ruines encore fumantes du chalet où nous avons passé 40 années à pratiquer notre loisir.

C'est là que commencent les démarches : déclaration à l'assurance, réunions avec les experts, demandes de devis aux artisans, signature pour la somme proposée par l'assurance, acceptation des devis par la mairie et enfin nous pouvons faire la demande du permis de construire accepté deux mois plus tard.



Neuf mois après l'incendie, les fondations du chalet sont terminées, et on pense qu'au printemps, il sera terminé et raccordé au réseau électrique, un plus que nous n'avions pas auparavant.

Les entreprises retenues pour la réalisation du chalet sont :

- Démolition assainissement et maçonnerie : Biggeri - Duingt.
- Charpente : Gauthier Planté - Faverges.
- Électricité : Guillaume Chavanne - Duingt.
- Plomberie : Tobie Chanay - Duingt.
- Carrelage : Sr carrelage - Chainaz les Frasses.
- Chambre froide positive : Sarl Savopro - Le Grand Bornand.

Un grand merci à tous les artisans qui ont répondu présents, à Serge Desbiolles qui a travaillé des heures à titre gratuit pour faire les plans de notre futur chalet et à Marc Rollin, maire de Duingt, qui s'est démené pour nous obtenir des subventions ainsi qu'aux membres du conseil municipal qui se sont penchés sur notre projet.

*Au nom de tous ses membres,
l'ACCA de Duingt vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2022*

→ CONTACT

pascal.corboz@wanadoo.fr





La Presqu'île de l'Imaginaire

Malgré toutes les restrictions sanitaires et les contraintes multiples, l'association a réussi à tenir le calendrier des manifestations prévues et destinées au grand public.

Avec la complicité du comité des fêtes de Duingt, qui a fourni son matériel, et une équipe d'une vingtaine de bénévoles par soirée, les spectateurs ont pu être accueillis de façon conviviale, avec un service de bar et restauration légère. Ils sont venus avec leurs strapontins et ont pris possession de l'amphithéâtre naturel qu'offre le parc au-dessus du pavillon de musique.

Durant les « Nuits d'été », et pendant trois soirées consécutives, la presqu'île a été très animée :

- Le 2 juillet, la **Compagnie théâtrale Gracioso Crépuscule**, composée de 17 acteurs chevronnés a interprété une pièce de Victor Hugo « *Le Roi s'amuse* ». L'auteur a profité de ses vacances pour écrire son récit en 14 jours. La troupe a de la même façon consacré 14 jours à construire et répéter cette pièce.

- Le 3 juillet, c'était un concert de piano à quatre mains joué par le duo **Terra Nova** très orienté sur la musique créée par un compositeur argentin connu surtout pour ses orchestrations de tangos : Astor Piazzolla. Le titre du concert « *Le*

piano mène la danse » était déjà tout un programme.

- Le 4 juillet, pour conclure cette nouvelle série de manifestations ouvertes à tout public, l'équipe de la Presqu'île a choisi une chanteuse, et pianiste à la fois, vraiment hors du commun, « **La Chica** », que la critique de France Inter qualifie de « *passionnant collage de sons et d'influences* ». Cette artiste hispanophone a régalé longuement un public qui ne voulait plus quitter l'admirable cadre de Châteaueux.



La météo exceptionnellement favorable ces trois jours a permis la venue d'un public évalué à près de six cents personnes, souvent accompagnées d'enfants, qui ont pris plaisir à visiter les recoins cachés du parc de la presqu'île.

Si les conditions sanitaires le permettent il devrait y avoir plusieurs manifestations au cours de l'été prochain, dont une nouvelle série de concerts et de pièces de théâtre.

Saluons la mémoire d'une amie fidèle faisant partie des soutiens de l'association : Roselyne de Certeau.

→ CONTACT

Châteaueux
2, route d'Annecy
74410 Duingt



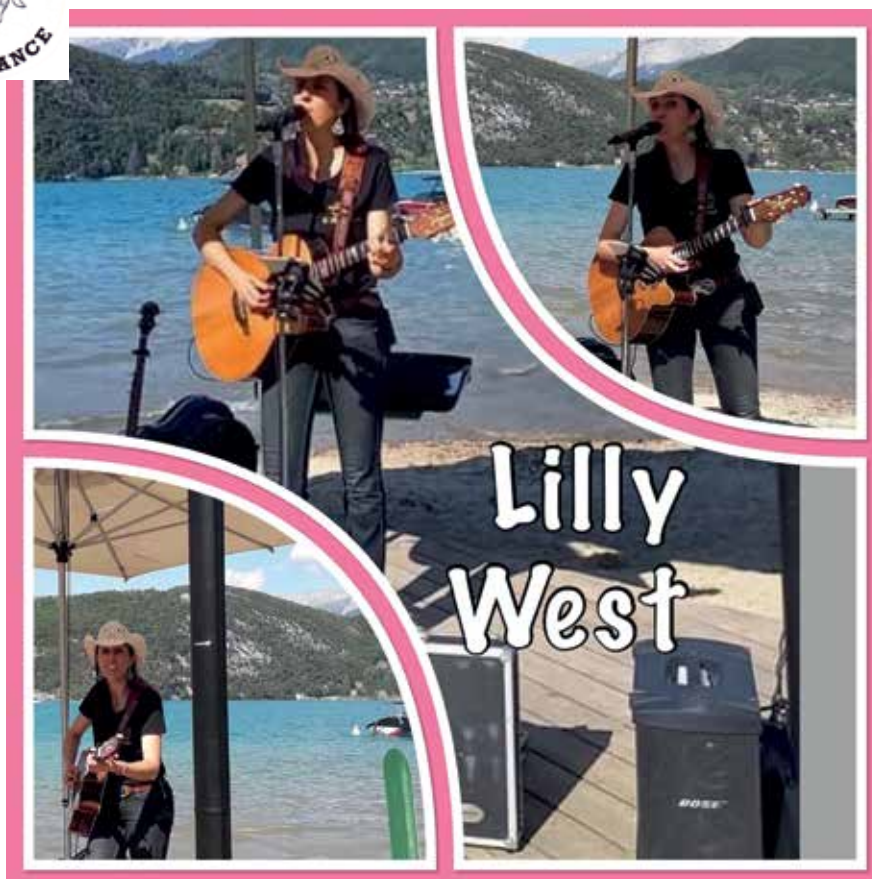
Full Country



Les cours de danse ont repris début septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux danseurs qui ont intégré le groupe d'irréductibles que nous formons depuis plus de dix ans. Nous avons gardé les décors et les costumes du bal 2019 pour renouveler la manifestation « Old West » cette année. Avec bien sûr de magnifiques photos, comme dans le vieil Ouest américain.

Nous dansons le lundi soir de 20h15 à 22h15 salle Charles Polliand.

Le 12 septembre, nous avons accompagné avec nos danses la chanteuse de country Lilly West en concert au Wakpala à Duingt. Elle a eu la gentillesse d'adapter son répertoire en fonction des danses que nous apprenons. Merci à Célia du Wakpala pour l'organisation de ce bel après-midi au bord du lac.



→ CONTACT

• pascal.sordet@laposte.net

Les Lacustres

Association Club de baignade hivernale AquarandoZEN

→ CONTACT

Tél. : 04 50 68 94 61

emjean2@wanadoo.fr

Garder le Cap pour nos projets : organiser cette année, la « Fête de Noël des Enfants » avec un magicien, ou un clown, ou un musicien, etc., animation (à la salle polyvalente depuis 2018) que nous espérons poursuivre chaque année, avec Marie-Céline, les Marmottons étant notre partenaire depuis 2018

pour ce moment festif avant les vacances de décembre. À partir de cette année, les enfants de l'école d'Entrevernes sont invités, comme tous les enfants de Duingt. Nous abandonnons le vide-dressing mais reconduisons le concours de pétanque/repas du 15 août au terrain multisports.



La maison Honorée...



...a changé de look



Un parcours du combattant : enfin « LE SAUNA »



Par tous les temps, toutes les températures !



Juliette 9 ans, « Notre » plus jeune Lacustre, Noëlle « Notre » doyenne ayant 82 ans...



À l'initiative de Valérie DUPARC, membre du club, la candidature de Marilys est proposée : le « diplôme d'honneur du bénévole » pour son engagement associatif lui fut remis en septembre...

Concours de pétanque

64 participants « le MAXI pour l'espace », avec repas champêtre maison dans une SUPER ambiance.



Damien et Marilys qui ont mis sur pied le 1^{er} concours de pétanque du 15 août à Duingt.



L'équipe TOP avec SEB au centre qui a remplacé au pied levé Damien, contraint à l'isolement.



Finalistes du concours complémentaire SEB Gaudet et Cynthia, avec les gagnants Claude et Tony.



Garrys, 6 ans. Quel style !



"Sympa", l'équipe dunoise.



Vainqueurs du concours principal : Fabien et Gilles.

Bravo à tous. À l'année prochaine si les conditions le permettent... Un grand merci aux commerçants qui ont permis une dotation pour chaque participant. Merci à tous les adhérents du club, et vive le lac et la baignade hivernale qui nous réunissent.

La gare de Duingt

Ce bâtiment, à l'ancienneté relative mais faisant partie de notre paysage familier, vient de changer d'aspect et de reprendre vie avec l'installation du commerce du « Bon Wagon ».

Il a fêté ses 120 ans le 3 juin dernier.

Rappel sur l'histoire de la ligne de chemin de fer d'Albertville à Annecy

L'idée de relier ces deux villes par un moyen de transport sûr et régulier germe dès la moitié du XIX^e siècle. Il faut des années pour que ce projet prenne corps et trouve un écho favorable auprès des autorités politiques du royaume de Piémont-Sardaigne.

Mai/juin 1856 : dépôt des premières propositions.

En 1860, le traité de Turin oblige la France à en poursuivre l'étude.

17 juillet 1879 : classement de la future ligne.

En 1880, les communes d'Entrevignes, Alex, Bluffy, Lathuille, Menthon et Talloires prennent des délibérations pour qu'une gare soit établie à Duingt alors que les ingénieurs la trouvent superflue ! La position de Duingt entre Annecy et Faverges est importante pour la rive ouest, mais également pour la vallée de Thônes par les liaisons lacustres établies de façon régulière entre Duingt

et les ports de Talloires et Menthon. La Compagnie des Hôtels et du Casino de Talloires propose même d'offrir « une chaloupe à vapeur »

pour faciliter la traversée de ceux qui veulent prendre le train à Duingt. De plus l'unique bureau de poste de la rive gauche du lac est implanté à Duingt depuis 1838.

Le 2 août 1882 : la ligne est déclarée d'utilité publique.

Le 25 mai 1883 : une gare est accordée à la commune dunoise, à la sortie est du tunnel, près de la Maladière. Le conseil municipal et le maire d'alors, le comte Henri de la Barge de Certeau déposent un recours pour ramener la gare de l'autre côté du tunnel, à son emplacement actuel. Ils seront finalement entendus par le bon sens !

En 1897 : les travaux débutent.

Le 3 juin 1901 : inauguration officielle.

Mai 1938 : fermeture de la ligne pour les voyageurs (sauf un voyageur particulier,



Philippe Pétain le 22 septembre 1941 qui effectue un voyage officiel d'Albertville à Annecy. Les enfants des écoles sont obligés d'aller le saluer en gare de Duingt, assez tard en soirée. Le train spécial du chef de l'État Français passe la nuit en gare de Sevrier, gardé par un fort détachement de la milice).

Le tronçon Bozel-Saint Jorioz est neutralisé en 1953, puis déclassé en 1964. Le tronçon Saint Jorioz-Vovray est neutralisé en 1966 puis déclassé en 1969.

Le 23 octobre 1976 est inauguré un premier tronçon de piste cyclable de 6 km entre Sevrier et Saint-Jorioz. C'est Charles Bosson, qui connaît bien le ministre de l'équipement, Robert Galley, qui obtient cette transformation initiée par le Vélo-Club d'Annecy pour lequel Jean Perdoux et René Boissier souhaitent donner une nouvelle orientation à l'espace de la voie ferrée. L'année suivante, on rajoute 6 km de plus en reliant Bredannaz à Saint-Jorioz. De nouveaux tronçons vont s'ajouter et le SILA (Syndicat Intercommunal mixte du Lac d'Annecy) va prendre cette structure en charge. En 2000, la piste cyclable est requalifiée en Voie Verte avec libre circulation (piétons, poussettes, vélos, trottinettes, patins à roulettes... en somme tous les engins sans moteur). Un comptage récent pour les vélos au tunnel de Duingt indique un million d'utilisateurs annuels.

CHEMINS DE FER P.-L.-M. (Service d'été à partir du 3 Juin 1901)

ANNECY-ALBERTVILLE

	mat.	mat. (1)	soir	soir		mat.	mat. (1)	soir	soir (1)
Annecy.....dép.	5 45	8 05	3 15	8 12	Albertville...dép.	5 15	9 18	6 19	1 11
Sevrier.....	6 10	8 20	3 30	8 27	Marthod.....	5 29	9 33	6 32	1 13
Saint-Jorioz.....	6 10	8 29	3 48	8 36	Ugines.....	5 43	10 01	6 42	1 23
Duingt.....	6 20	8 40	3 58	8 44	Marlens.....	6 05	10 24	6 55	1 37
Bout-du-Lac.....	6 31	8 51	4 09	8 53	Faverges.....	6 24	10 52	7 06	1 48
Doussard.....	6 43	9 05	4 22	9 07	Giez.....	6 33	11 02	7 14	1 57
Giez.....	6 52	9 14	4 31	9 18	Doussard.....	6 41	11 17	7 22	2 05
Faverges.....	7 09	9 35	4 49	9 27	Bout-du-Lac.....	6 48	11 25	7 28	2 12
Marlens.....	7 19	9 46	4 59	9 37	Duingt.....	6 59	11 37	7 39	2 23
Ugines.....	7 40	10 12	5 22	9 43	Saint-Jorioz.....	7 07	11 51	7 47	2 31
Marthod.....	7 49	10 22	5 32	9 51	Sevrier.....	7 16	12 01	7 56	2 41
Albertville...ar.	8 02	10 35	5 45	10 04	Annecy.....ar.	7 30	12 15	8 10	2 55

(1) Les trains de 8 h. 05 matin et de 1 h. soir n'auront lieu que jusqu'au 15 septembre.



© Tous droits réservés

La gare

C'est un bâtiment classique, typique du style de toute gare construite à la fin du XIX^e siècle. Elle est bâtie sur une cave de modestes dimensions et comporte un rez-de-chaussée technique surmonté d'un petit appartement destiné au chef de gare et à sa famille. Tout à côté est creusé le puits réglementaire pour « faire de l'eau » si besoin pour la locomotive et pour le personnel.

La compagnie PLM (Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée) régit pratiquement le quart sud-est de la France pour toute l'infrastructure : voies ferrées et leur entretien, matériel roulant, personnels et leurs logements... Créée en 1840, elle est nationalisée en 1938 avec création de la SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français) qui reprend tout en charge. Il n'y aura pas de grand changement au fil des années, sinon la présence des lignes

télégraphiques le long des voies ferrées dans un réseau de plus en plus dense.

Après la fin du trafic voyageurs, des trains de marchandises vont encore circuler entre Albertville et Annecy et parfois s'arrêter en gare de Duingt. Cela dure jusqu'à dans les années 1950, mais la gare est déjà désaffectée.

La colonie de la SNCF baptisée Jean Mossuz du nom du premier directeur

Une ordonnance du ministère du travail en 1945, puis une loi de 1946 rendent obligatoire la création de comités d'entreprise au-delà de 50 salariés. Un arrêté ministériel du 14 avril 1949 porte sur l'installation et l'aménagement de colonies de vacances pour les entreprises publiques. La SNCF en profite pour convertir en colonies de vacances certaines gares désaffectées. C'est le cas à Duingt et des travaux d'aménagement ont lieu en 1950-1951 com-

portant un agrandissement important pour accueillir 150 enfants chaque été. Au début il n'y a que des garçons, puis, progressivement, la mixité s'installe.

Les bâtiments en dur abritent les services généraux (direction, cuisine, buanderie, lingerie et infirmerie), la salle à manger, les installations sanitaires (douches, lavabos et toilettes), des salles de jeux, l'atelier de voilerie, un laboratoire photo et même une salle de quarantaine en cas d'épidémie ! Les dortoirs se trouvent sous les tentes bleues.

Les activités proposées sont l'apprentissage de la natation pour les petits de moins de 13 ans qui n'ont pas le droit de monter sur les bateaux ; l'école de voile est destinée aux grands de 13 à 16 ans tout comme le kayak ou le canoë (à 2 ou à 10). Ceci est en plus des multiples activités de plein air et les promenades en montagne, ce qui implique l'obligation de venir avec des chaussures de marche.

La colonie fera le bonheur des enfants de cheminots jusque dans les années 80. Le 23 avril 2003 le SILA acquiert la gare et ses annexes auprès de la SNCF (ainsi que tous les terrains impliqués autour de l'ancienne voie de chemin de fer, future voie verte). La commune de Duingt rachète ensuite la gare et son terrain le 5 mars 2006 pour 238 000 €.

**Julien Coppier
et Jean-François Paille**





Les marchés

Les marchés d'été nocturnes, ont repris même masqués (mesures sanitaires obligent). Tout s'est bien passé, dans une convivialité retrouvée et bien sûr appréciée de tous.

Les exposants, en nombre suffisant, ont tous pu nous faire partager et admirer leur savoir-faire, artisanal ou artistique, pour le plus grand plaisir des touristes ou autochtones présents et venus flâner dans les ruelles du vieux village ou sous la grenette.

Chacun des trois marchés a bénéficié d'une animation variée visant à faire participer les artisans et les chalandes tantôt au son de l'accordéon, tantôt avec l'orgue de barbarie sans oublier nos amis « au coin de la rue ».

Ces événements n'auraient pas été parfaits sans la traditionnelle vente de crêpes, hot-dogs, prise d'assaut à certains moments et la buvette où les discussions allaient bon train tout au long de la soirée. On a même pu entendre pousser la chansonnette avec le Chœur de l'Eau Vive et le groupe d'animation.

La vente des différents fromages de chèvre de M. Bachet a permis à certains d'emporter un petit bout de nos si belles Savoie.

Merci à toutes et tous ceux qui ont permis et contribué à la réussite de ces trois soirées estivales.

Rendez-vous est déjà pris pour 2022.



Nouveaux visages



De gauche à droite :

• **Carine François**, CM1/CM2, directrice • **Bénédicte Gros**, CE1/CE2 • **Pauline Ginollin**, décharge direction CM • **Guéric Massigny**, PS/MS
• **Monique Gonthier**, ATSEM • **Pascale Blanchard**, GS/CP • **Sephy Seck**, ATSM • **Edwige Deronzier** remplaçante.



De gauche à droite :

Guillaume Henry • **Damien Bertrand** • **Dominique Escalier**
Les trois gérants du « Bon Wagon » qui abrite Le café cycliste



Williane Leroux
Secrétaire de mairie



Hervé Wagrez
Police municipale
de Doussard et Duingt

Les départs



Sandrine Motto-Ross
Secrétaire de mairie



Jeannie Tremblay
Professeur des écoles



Justina Fernandès
Agent d'entretien



Philippe Brignon
Directeur d'école



Bus seniors

Depuis 2 ans le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale pour seniors) propose des actions de prévention et d'écoute pour les personnes âgées des différentes communes par l'intermédiaire

du Bus Seniors. Il leur propose une campagne de sensibilisation aux gestes barrière. Une infirmière et une psychologue les accueillent, les écoutent, leur donnent des conseils et proposent des solutions aux aidants.

L'information dans notre commune s'est faite par la distribution de flyers et le bouche-à-oreille. Lors de son passage en mars et avril 2021 ce nouveau service a été très apprécié.



Aide informatique pour nos Aînés



En janvier 2022 dans le cadre du CIAS une conseillère informatique du Grand Annecy viendra à Duingt pour rencontrer et aider les personnes

rencontrant des difficultés à effectuer des démarches administratives par internet, telles qu'obtenir une carte grise, prendre des rendez-vous médicaux ou encore déclarer ses impôts, etc.

Toutefois cette personne encadrant 34 communes du Grand Annecy ne pourra intervenir qu'une fois par mois dans un premier temps.

Nous informerons les Dunois par flyers, affiches ou réunions éventuelles dès la mise en place de ce service.

Les ateliers Mémoire à Duingt

Du vendredi 12 novembre 2021 au vendredi 28 janvier 2022, 10 ateliers sont proposés pour donner « du Peps à sa mémoire ».

Égarer ses clés, oublier un rendez-vous, ne plus se souvenir du titre d'un film... Avec l'âge le cerveau perd de sa capacité à retenir les nouvelles informations et ce n'est pas forcément irréversible !

Un Programme d'Éducation et de Promotion Santé (PEPS) s'adressant aux personnes âgées de plus de 55 ans, quel que soit leur régime de retraite, a été conçu pour aider à retrouver confiance en soi et reconquérir cette mémoire un peu capricieuse !

Comment ça marche ?

Le programme est composé de 10 séances d'environ 2 heures animées par un intervenant spécialisé et s'adresse à des groupes de 8 à 15 personnes qui ont envie d'entretenir et cultiver leur mémoire.

Chaque semaine, petit à petit, chacun découvre le fonctionnement de la mémoire, les facteurs qui influencent le bon fonctionnement du cerveau avec un support de diapositives ; des exercices ludiques sont proposés permettant à chacun d'acquérir des ressources et des astuces qu'il pourra appliquer dans la vie de tous les jours.

Ce programme proposé par les caisses de retraite, se veut sérieux tout en se déroulant dans une ambiance conviviale et détendue.

Paniers gourmands

Face à une situation sanitaire complexe fin 2020, le maire et son conseil ont pris la décision d'annuler le traditionnel repas des anciens et ont proposé d'offrir « un panier gourmand » aux aînés de Duingt qui le souhaitaient.

Ainsi, 97 paniers ont été confectionnés et distribués, nous remercions le Super U de St Jorioz pour sa collaboration.

Cette année encore, nous avons choisi cette option, ce n'est pas un choix facile car il prive d'un temps de convivialité mais la prudence l'a emporté.

Nous réfléchissons pour les années à venir à proposer ce rendez-vous des anciens, avant la saison hivernale plus propice à la circulation des virus.





Une Maison de Santé ouvre à Duingt !

La municipalité de Duingt, consciente de la difficulté de ses habitants à trouver un professionnel de santé, a recherché des praticiens motivés pour porter un projet de Maison de Santé.

A travers cette dernière, la commune de Duingt offrira à ses habitants une solution évitant de se déplacer jusqu'à Annecy pour trouver des praticiens disponibles.

Le village de Duingt, comptant à ce jour plus de 1000 habitants, n'avait aucun professionnel de santé installé et les praticiens de la rive ouest se trouvent à saturation. La municipalité a décidé de profiter de la construction d'un bâtiment à proximité de l'église pour acquérir

les murs de la future Maison de Santé. Les Dunois et les nouveaux habitants pourront profiter de l'installation de deux médecins, deux masseurs-kinésithérapeutes et deux infirmières au sein de cette prochaine Maison de Santé.

Les objectifs de la Maison de Santé

- Apporter satisfaction à la population en proposant des services de soins complémentaires.

- Faciliter le parcours de soins des Dunois en regroupant un ensemble de professionnels de santé assurant ainsi une meilleure continuité des soins.
- Améliorer la coordination et la coopération inter et intra-professionnelle en facilitant les échanges de pratiques.
- Anticiper les évolutions prévisibles des professionnels de santé (en particulier le départ en retraite des médecins) en rendant leurs conditions d'exercice plus attractives.
- Mutualiser les coûts et les compétences.

Le plan de financement

Notre projet a obtenu l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes et du Conseil Départemental de la Haute Savoie.

Le coût total des travaux et de l'acquisition s'élève à 420 580 € HT (frais de MOE inclus).

Le montant total des subventions sollicitées est de 296 733 €

À ce jour, le permis de construire du bâtiment est déposé et accepté. Les travaux d'aménagements, prévus pour répondre aux besoins des professionnels de santé (optimisation de la qualité d'exercice, de l'accessibilité et de la coordination et la continuité des soins), sont en cours et seront clôturés en mars 2022.

L'ouverture au public devrait être effective en avril 2022 et l'équipe de santé sera ravie de vous accueillir.

Présentation de l'équipe de santé



Marie Vuillemin
Médecin généraliste
Médecine du Sport

Nöelle Jean-Charles
Médecin généraliste
Médecine du sport



Alann Gouranton
Masseur-
Kinésithérapeute D.E.
Diplôme de Thérapie
Manuelle

Alexy Ouvrier-Neyret
Masseur-
Kinésithérapeute D.E.
D.U. Kinésithérapie
du sport



Pernelle Suire
Infirmière D.E titulaire

Aurélie Marquis
Infirmière D.E.
remplaçante

Pourquoi avoir coupé les beaux platanes de la rue des Prés Bernard ?

Nous avons entendu quelques réflexions, peu nombreuses, mais fort malveillantes à l'égard des élus et surtout du maire. « Massacre à la tronçonneuse sur la commune de Duingt ! Les élus coupent des beaux arbres centenaires sans aucune raison ! » Il semble pourtant que pour bien gérer et planifier les interventions sur le patrimoine arboré, il est nécessaire de connaître son état sanitaire.

Une expertise a été diligentée par la commune et c'est Marc Cossin, expert reconnu autour du lac pour son expérience en la matière, qui a été mandaté.

Le verdict est tombé et il est entièrement consultable en mairie : des signes de vieillissement et de maladies nous ont obligé, à contrecœur, à faire abattre ces arbres car tous étaient malheureusement malades et considérés même comme dangereux.

Les platanes bordant la rue des Prés Bernard avaient la maladie du chancre coloré qui est un champignon qui menace

beaucoup de platanes. Sans parler de disparition, on peut envisager une forte diminution de cet arbre dans le paysage urbain de nombreuses communes de France si l'on ne trouve pas de variété résistante ou de remède curatif (cette maladie est en passe de détruire les platanes qui bordent le Canal du Midi).

À Duingt, il s'est avéré nécessaire d'envisager un renouvellement massif de ces arbres, ce qui a incité les élus à s'interroger sur les essences, mais aussi à demander l'avis d'un spécialiste en architecture végétale urbaine.

Nous devons accepter ces changements mais surtout établir une stratégie de renouvellement et de protection de ce patrimoine arboré qui tient compte, notamment, du nombre limité d'essences résistantes, tout en introduisant plus de diversité.

Onze arbres ont été coupés mais 34 seront replantés ! Les élus ont bien



conscience que les arbres font partie intégrante de notre patrimoine. Ils sont même bien plus que cela. Ils sont ce petit coin d'ombre indispensable en été, ce tapis de feuilles mortes et ces couleurs de feu en automne. Ils sont aussi le symbole de la renaissance au début du printemps. Les arbres accompagnent les saisons et matérialisent le temps qui passe. Ils font la poésie de notre village.

La commune de Duingt possède un patrimoine arboré remarquable qui fait sa notoriété voilà pourquoi nous souhaitons remettre l'arbre au centre des décisions sur l'espace des futurs aménagements.

La solidarité tout près de chez nous

Depuis le premier confinement en mars 2020, à Sevrier s'est créé un grand mouvement de solidarité autour de l'aide alimentaire.

Au départ, les restaurants ont dû fermer leurs portes du jour au lendemain et ont donné aux œuvres caritatives tout leur surplus alimentaire et il y en avait beaucoup !

Le secours catholique et la paroisse de Ste Térésa qui regroupe les sept clochers de la rive gauche ont distribué largement



pour ne pas jeter ces denrées périssables !

Quand le surplus a été écoulé, une dynamique avait été lancée et l'action a perduré et s'est organisée avec trois partenaires :

- **L'Ordre de Malte** qui gère la partie administrative : convention, statut, juridique.
- **Le secours populaire** pour la récupération des denrées. Les donateurs locaux réguliers sont : Aldi, Fraise et Basilic, Biocoop, Les Serres (Gaec).
- **La Paroisse de Sevrier** offre ses locaux et recrute les bénévoles qui sont entre 20 et 30, et qui sont autonomes dans leur emploi du temps, les mardis entre 8 h et 14 h afin de décharger les camions, trier, installer en rayons, préparer les colis.

Environ 200 à 300 personnes en sont bénéficiaires. Cette population se répartit en 70 % de Français et 30 % de Migrants. Ce service est réservé aux sept communes de la rive gauche du lac : Duingt, Entrevernes, La Chapelle-St-Maurice, Leschaux, St-Eustache, St-Jorioz, Sevrier.

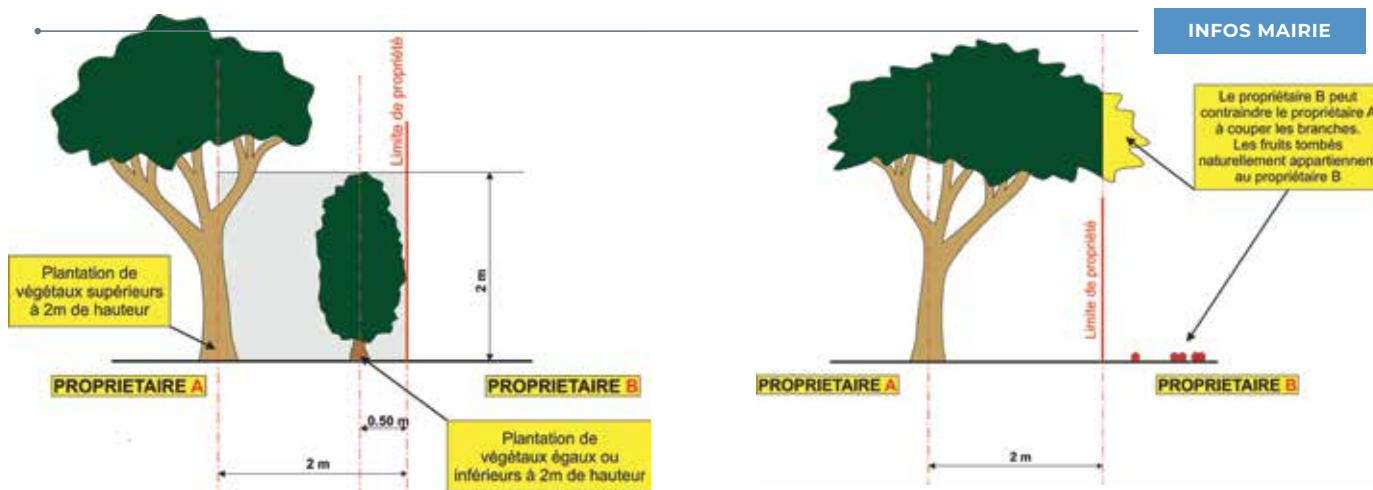
La distribution se fait entre 12h et 14h pour ceux qui veulent choisir le contenu de leur panier ; pour les autres ce sera un colis qui peut être récupéré entre 12 et 18 h.

Nous avons pu aider cinq personnes en difficulté sur notre commune pendant cette année 2020-2021, en récupérant leur colis sur place et en leur livrant à domicile.

Chacun peut traverser une période difficile dans sa vie : deuil, séparation, maladie, perte d'emploi et cette aide alimentaire peut être d'un grand secours !

Cette démarche est loin d'être facile et certains peuvent éprouver de la honte à demander ce genre d'aide.

Pour avoir côtoyé cette équipe tout au long de l'année, l'adjointe chargée du social peut témoigner de la générosité et de la bienveillance de tous ces bénévoles, n'hésitant pas à donner de leur temps pour aider des personnes en situation de précarité, sans porter de jugement. À travers cet article elle tenait à leur rendre hommage !



Quelques règles de bon usage et de bon voisinage

Taille des haies

L'égoutage des haies est obligatoire car elles ne doivent ni gêner la circulation, ni masquer les panneaux (visibilité, sécurité...).

Nous vous rappelons que toute plantation doit être située à 50 cm de la limite séparative et ne pas dépasser 2 m. Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 m, sa distance est de 2 m minimum de toute limite séparative (code civil art. 871).

Travaux

Toute modification extérieure d'une façade, d'une toiture par rapport à l'existant (coloris, forme...) est soumise à une autorisation de déclaration préalable de travaux en mairie (Instruction 1 mois).

Clôtures

Tout type de clôture est soumis à une déclaration préalable.

Zone de servitude des abords de monuments historiques

Nous avons deux châteaux à Duingt (château d'Héré et château de la presqu'île) pour lesquels un avis des architectes des bâtiments de France est obligatoire sur un rayon de 500 m (art. L621-30-1 du code du patrimoine). Il peut s'agir d'un avis simple ou d'un avis conforme dans le cas de co-visibilité où **aucune construction nouvelle, aucune démolition, aucun déboisement, aucune transformation ou modification de nature à en affecter l'aspect** ne peut se faire sans une autorisation préalable.

Cours d'eau

Nous n'avons pas de plan de prévention des risques sur la commune mais nos trois principaux ruisseaux ont été classés avec un aléa fort pour les débordements. Nous rappelons que l'entretien est une obligation pour tout propriétaire de la parcelle attenante au ruisseau. Il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires, le dessouchage, le brûlage des végétaux de l'entretien et le recalibrage ou le busage.

Toute construction doit être située à 10 m du ruisseau.

Les violences conjugales

C'est une cause lancée par le Président de la République en 2017 et relayée par les régions et départements, qui s'articule sur 3 axes : **Prévenir – Protéger – Punir**.

Les violences conjugales concernent majoritairement les femmes, elles ont été en nette augmentation pendant les périodes de confinement, ainsi que la violence subie par les enfants.

2,5 millions de victimes, 1 femme sur 10, un décès tous les 2,5 jours.

Les différents types de violences

- Verbales (insultes, cris, menaces).
- Économiques (hyper gestion, contrôles, interdictions).

- Psychologiques.
- Physiques (coups, séquestration).
- Sexuelles (viols, abus).
- Sur la parentalité (violences des parents sur leurs enfants).
- Cyber violences.

Les mesures mises en place

• Des numéros d'appel :

- le **3919** : écoute 24 h/24 et 7j/7 – appel gratuit et anonyme ;
- le **17** en cas d'urgence.

• Un site : service-public.fr

Signalement des violences. Cela concerne aussi bien les victimes que les témoins.

• Un « tchat »

Ce moyen de communication permet un échange individualisé avec un policier ou gendarme spécialement formé (il n'y a pas d'obligation à décliner son identité).

• Des mesures de protection des victimes

Différents dispositifs sont mis en place comme la téléprotection, des téléphones spécifiquement adaptés...

• Des mesures punitives à l'encontre des auteurs de violences.

Ces violences sont malheureusement une triste réalité sociale et le but de cet article dans notre bulletin municipal est d'informer pour permettre à des victimes de sortir de l'isolement et de connaître les mesures d'aide existantes à leur disposition.

le-recensement-et-moi.fr

le recensement se déroule dans votre commune du 20 janvier au 19 février 2022

Nos trois agents recenseurs



Brigitte Ponchon

Maria Brunier

Martine Nicoud

LE RECENSEMENT C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT ? C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur "Accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee et le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE
WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Gilles Desvignes

22 mars 1972 – 19 juillet 2021

Originaire de Saône & Loire, il avait 6 frères et sœurs.

Il devient professeur d'électro-technique. En 2001 il se marie avec Valentina qui est née à Courmoyeur en Italie voisine. Ils y habitent et c'est là qu'il fait connaissance avec la montagne, le ski et la langue italienne. En 2008 ils adoptent Louise qui a déjà 15 mois. En mars 2010 naît Paul. Muté au lycée Sommeiller, il achète l'appartement de Duingt. Tout de suite adopté par le village, il sera secrétaire du Sou des écoles pendant 8 ans. Il faisait tout avec passion pour ses enfants, son métier, le sport, les loisirs, la montagne et les voyages. Toujours disponible, ses élèves l'adoraient ; il veillait au confort de chacun dans le travail comme à la maison. Il faisait tous ses trajets à vélo, en toute saison : écologiste avant l'heure ?



Roselyne de Galbert épouse d'Hubert de Certeau

28 octobre 1941 – 24 juillet 2021

Roselyne de Galbert est née le 28 octobre 1941 d'une famille de militaires. Son père, Oronce, colonel actif dans la résistance en Savoie, son oncle Michel, général, arrivé au plus haut grade de l'armée, son grand-oncle qui a donné son nom à la caserne de Galbert.

De son union avec Hubert de Certeau sont nés cinq enfants auxquels s'ajoutent les trois de leur fille Anne, décédée avec son mari dans un accident. En plus de son rôle de mère de famille elle a été active au catéchisme, au niveau de l'équipe liturgique, et a été conférencière au château de Montrottier. Elle partageait avec Hubert une passion pour la montagne.

Elle nous a quittés le 24 juillet 2021.



Pierre Leinert

24 septembre 1941 – 23 août 2021

Né à Thonon-les-Bains, Pierre passe son enfance à La Tronche, près de Grenoble, où il entre aux Beaux-Arts, section Bâtiment, et découvre la passion de sa vie. Toujours attentif aux autres, il prend la responsabilité du centre Emmaüs de Grenoble durant un an avant d'entrer dans la vie active. Il revient s'installer en Haute-Savoie où il rencontre Françoise Demaison qu'il épouse à Duingt, village qu'il découvre alors et au sein duquel il s'installera durablement. Tout d'abord en s'occupant de transformer la ferme familiale des Demaison afin que chacun puisse garder un pied à terre dans le village, ce qui permet de garder des liens familiaux très forts. Ensuite

en y installant son Atelier de Charpente Couverture à Mont Gerbay. Il participera aussi à plusieurs projets patrimoniaux du village, dont la sauvegarde des deux séquoias de l'église. Il venait de fêter ses 50 ans de mariage à Duingt, entouré de sa famille et de ses amis.

État civil

Mariages

Bernard PARIS et Delphine BROUSSALIAN, le 21 décembre 2020

Matthieu GALVANI et Lucie DUCLOS, le 14 mai 2021

Stéphane GENY et Valérie BURLION, le 24 juillet 2021

Benoît SEIGNOVERT et Coline SANTY, le 4 septembre 2021

Benjamin TETARD et Gwenaëlle ANTOINE, le 18 septembre 2021

Naissances

Lou OLIVIER, née le 10 janvier

Mattia BLANC-GARIN, né le 30 janvier

Marius FERRAND, né le 17 juin

Nathanaël THIZY, né le 26 juin

Tybo CHANOUNY, né le 7 juillet

Marceau RATEL, né le 8 juillet

Elay HAYE, né le 31 août

Décès

Gilles DESVIGNES, décédé le 19 juillet

Roselyne de GALBERT épouse de la BARGE de CERTEAU, décédée le 24 juillet

Pierre LEINERT, décédé le 23 août



« Avec vous, sur la rive Ouest, depuis près de 40 ans,
et avec vous encore pour longtemps ... »

VALLAT IMMOBILIER Rive Ouest

Vallat
IMMOBILIER

128, route d'Annecy
74 410 SAINT JORIOZ

04 50 77 00 78 / viro@vallat.fr

Retrouvez toutes nos offres sur www.immo-lacs.com



RPB

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

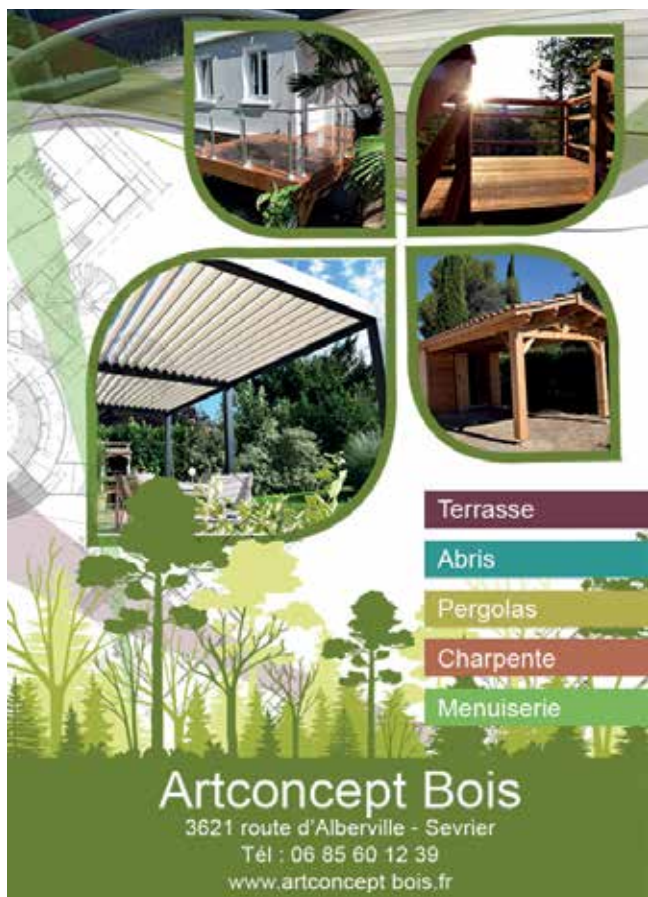
77 Route des Marais
74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86 - Fax: 04 50 68 96 49
commercial-rpb@charvin.fr




CITROËN

NEUF
& OCCASION
ATELIER TOUTES
MARQUES

SEVRIER
04 50 52 41 44



Terrasse
Abris
Pergolas
Charpente
Menuiserie

Artconcept Bois
 3621 route d'Alberville - Sevrier
 Tél : 06 85 60 12 39
 www.artconcept bois.fr

Bras Droit des Dirigeants
 VOTRE SUCCÈS, BIEN ENCADRÉ

Premier réseau de cadres externalisés à temps partagé en France

Alain Mothes
 Directeur Commercial
 Agence Régionale Direction Commerciale des 2 Savoies
 alain.mothes@brasdroitdesdirigeants.com
 06 07 29 56 74

Plan d'actions commerciales
 Organisation et pilotage commercial
 Management des forces de ventes

Michel Pontarollo
 Directeur Administratif et Financier
 Agence d'Annecy
 michel.pontarollo@brasdroitdesdirigeants.com
 06 89 92 51 64

Rentabilité Trésorerie
 Tableaux de bord prévisionnels

WWW.BRASDROITDES DIRIGEANTS.COM

Le Millesime
 BAR • TABAC • PRESSE

FDJ LA POSTE RELAIS PMU

Ouvert tous les jours de 6h à 19h00 sauf le mercredi
 259, route d'Annecy 74410 DUINGT - 04 50 68 68 79

AD CARROY ASSURANCE
Une Proximité en Toute Tranquillité

- Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
- Inspection vidéo et tests à l'air
- Balayages voiries

313, route des Chapelles — 74410 Saint-Jorioz
Tél. 04 50 68 67 37 — Fax 04 50 68 62 97

charvin peinture
RGE

04 50 68 52 76
 contact@charvin-peinture.com
 www.charvin-peinture.com

Plâtrerie - Peinture - Façades - Plafonds - Isolation

MAISON AU BORD DE L'EAU
HOTEL CLOS MARCEL ****

RESTAURANT COMPTOIR DU LAC
 LAC D'ANNECY
 DUINGT
 +33 (0) 4 50 66 55 67



LAMY AUDITION
AUDIOPROTHESISTE







Aides auditives discrètes

Large choix

Essai 30 jours

3 centres à proximité de chez vous

SAINT-JORIOZ.....04 50 45 15 81

DOUSSARD04 50 32 97 97

THÔNES.....04 50 60 60 14

lamyaudition.fr 

100% pris en charge, 0 dépense*



L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

*Sur les aides auditives de classe 1. Voir conditions en centre.



LAMY VISION
OPTICIEN

VENEZ DÉCOUVRIR

NOS LUNETTES DE SPORT

À LA VUE



RUDY PROJECT

SAINT-JORIOZ
Route de l'Église
04 50 68 97 97
www.lamyvision.fr

DOUSSARD
98, rue Macherine
04 50 32 97 97
www.lamyvisiondoussard.fr

*Demander conditions en magasin



SHOWROOM
À ÉPAGNY

Extension vitrée
Ossature bois
Rénovation de menuiserie
Pergola, auvent





VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

TÉL. 04 50 45 94 84 - www.vie-veranda.com
558 ROUTE DE BELLEGARDE - **74330 SILLINGY-EPAGNY**







Charpentes du Lac







OSSATURE BOIS
EXTENSION
TRAVAUX DE RENOVATION

www.charpentesdulac.com
04.50.52.41.66

L'agenda 2022 des événements

JANVIER

Samedi 15 janvier

VŒUX DU MAIRE

Salle Charles Polliand

FÉVRIER

Samedi 5 février

SOIRÉE CHOUCROUTE

avec le Comité des Fêtes

Salle Charles Polliand

MARS

Samedi 19 mars

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

avec Les Bouchons 74

Salle Charles Polliand

Dimanche 20 mars

FESTIVAL DE L'ART'BRE

avec Les Marmottons

Le village

Dimanche 27 mars

THÉ DANSANT

avec Les Bons Amis

Salle Charles Polliand

AVRIL

Dimanche 10 avril

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Charles Polliand

Dimanche 17 avril

MARATHON DU LAC D'ANNECY

Passage sur la commune

Dimanche 24 avril

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Salle Charles Polliand

MAI

Dimanche 1^{er} mai

TRAIL DU LAUDON

Passage sur la commune

Dimanche 15 mai

MARATHON AU CLAIR DE LUNE

Passage sur la commune

Dimanche 22 mai

VIDE-GRENIER

avec Le Sou des Écoles

Place de l'église

JUIN

Samedi 4 et dimanche 5 juin

COURSE SPORTIVE ALPS' MAN

Passage sur la commune

Samedi 11 juin

ART ET ALENTOUR, RENCONTRE ARTISTIQUE

avec Les Marmottons

Place St François

Dimanche 12 juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Salle Charles Polliand

Samedi 18 juin

FEUX DE LA ST JEAN

avec le Comité des fêtes

Plage

Dimanche 19 juin

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Salle Charles Polliand

Samedi 25 juin

CONCERT DU CHŒUR DE L'EAU VIVE

Église

Dimanche 26 juin

COURSE 10 KM LES SOURCES DU LAC

Passage sur la commune

JUILLET

Mardi 12 juillet

CINÉMA PLEIN AIR

avec le Comité des fêtes

Place de l'église

Vendredi 15 juillet

MARCHÉ NOCTURNE

avec la Mairie

Vieux Village

Vendredi 22

et samedi 23 juillet

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE

La compagnie du Graal
Château de Dhéré

Vendredi 29 juillet

MARCHÉ NOCTURNE

avec la Mairie

Vieux village



AOÛT

Mardi 9 août

CINÉMA EN PLEIN AIR

avec le Comité des fêtes

Place de l'église

Vendredi 12 août

MARCHÉ NOCTURNE

avec la Mairie

Vieux Village

Dimanche 15 août

CONCOURS DE PÉTANQUE ET REPAS CHAMPÊTRE

avec Les Lacustres

Terrain multisports

SEPTEMBRE

Mardi 6 septembre

COURSE SPORTIVE VERTI'CIMES

Passage sur la commune

Samedi 17 septembre

JOURNÉE MONDIALE NETTOYONS LA PLANÈTE

OCTOBRE

Samedi 1^{er}

et dimanche 2 octobre

FÊTE DE LA POMME ET BIDOYON

avec Les Bouchons 74,
Grenette

Dimanche 2 octobre

SEMI-MARATHON DES SOURCES DU LAC

Passage sur la commune

Samedi 8 octobre

COURSE GRAVITY RACE

Passage sur la commune

SOIRÉE DANSANTE

avec le Sou des Écoles

Salle Charles Polliand

Dimanche 16 octobre

REPAS DES AÎNÉS

avec la Mairie

Samedi 29

et dimanche 30 octobre

MAXI RACE

Passage sur la commune

Lundi 31 octobre

HALLOWEEN

avec Les Marmottons

Le village

NOVEMBRE

Dimanche 6 novembre

BAL COUNTRY

avec Full Country

Salle Charles Polliand

Samedi 19 novembre

SOIRÉE DES ASSOCIATIONS

avec le Comité des fêtes

Salle Charles Polliand

DÉCEMBRE

Vendredi 16 décembre

GOÛTER DE NOËL

Les Marmottons/Les
Lacustres

Salle Charles Polliand

BRISE SOLEIL ORIENTABLE, PERGOLA, STORE, VOLET ROULANT,
PORTAIL, PORTE DE GARAGE, ALARME

athome-automatismes.fr



ZAE La Tuilerie - 130 route des Marais - 74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 648 612 - contact@athome-automatismes.fr

BOULANGERIE DU LAC



PAIN
PÂTISSERIES ARTISANALES



Ouvert du lundi au dimanche de 6h à 19h30 • Fermé le mercredi

M. ET M^{ME} LOURO PAULO

☎ 04 50 23 51 74

251, ROUTE D'ANNECY — 74410 DUINGT



Réflexologie - Massage bien-être
Atelier de massage bébé

À votre domicile sur Duingt
(et en cabinet sur St Jorioz et Seynod)

Dalila Bahhar - 07 81 42 01 80
lereflexenature@gmail.com



Jardinerie des Alpes

PLANTES VERTES ET FLEURIES - PÉPINIÈRES

FAMILLE ROMANO

ZA des Vernays - 74210 Doussard

04 50 32 91 05

CHARVIN
ENTREPRISES

BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS

CTP

TRAVAUX PUBLICS

77 Route des Marais
74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86
Fax : 04 50 68 96 49

charvin.entreprises@charvin.fr



TRAITEUR - BOUCHERIE - CHARCUTERIE
PRODUITS FAITS MAISON - VIANDE DE QUALITÉ

40 ROUTE DES PONTETS (à côté de Carrefour Market)

74320 SEVRIER

TÉL. 04 50 64 92 09 - 06 25 24 34 99

www.traiteurdulac.fr

SUPER St Jorioz

Votre magasin vous accueille

du lundi au samedi :

08h30 à 19h30

et le dimanche :

08h30 à 12h30



SUPER  St Jorioz

Rue de L'ÉGLISE

74410 ST JORIOZ

Tél : 04 50 68 61 50

St Jorioz

 **location**

courses  .com

www.magasins-u.com/superu-saintjorioz

NOUVELLE
PEUGEOT 308



VAUTHIER AUTOMOBILES

Vente véhicules neufs et occasions
Mécanique • Carrosserie

295, Route d'Annecy - BP 150 - 74410 St Jorioz
☎ 04 50 68 60 32

www.vauthier-automobiles.fr

 **ANNÉCY**

VENTE
RÉPARATION



Tél : 04 50 27 85 66

cyclestoinetsevrier@free.fr

www.cycles-annick-toinet.fr

3621 Route d'Albertville - 74320 Sevrier



La cascade des Terres Noires



Duingt depuis l'Espérance III



MAIRIE — 19 RUE DU VIEUX VILLAGE- 74410 DUINGT • TÉL. : 04 50 68 67 07

www.duingt.fr

La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises, pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.